



La dimension locale de la dialectique Migration et développement
LE CAS FRANCE - SENEGAL

MONOGRAPHIE DE DAKAR – VERSION FINALE



PRESTATION DE SERVICES N° GRDR/STR/PSP/2013-007



En partenariat avec l'IFAN :



OCTOBRE 2014

Sommaire

Contexte et méthodologie p.3

I. Présentation de la Région de Dakar p.6

- 1.1. Eléments d'histoire, de géographie et de démographie p.6
- 1.2 La dynamique migratoire régionale: une histoire de mobilités en stade avancé de « transition urbaine » ? p.8
- 1.3 Migration et développement dans la région de Dakar : pour un co-développement économique et une gouvernance participative renforcée. P.12
- 1.4 Le défi migratoire à l'échelle régionale : accueil, insertion et développement. P.12

II. Dimensions migratoires : contexte et approche - Zoom sur les sites d'étude 15

- 2.1. La Ville (et la Région) de Dakar : carrefour historique de toutes les formes de mobilités p.16
- 2.2 La Commune d'arrondissement de Médina : comprendre et soutenir les logiques triangulaires et les potentiels de co-développement local. P.21
- 2.3 La commune d'arrondissement de Wakhinane-Nimzatt (Guédiawaye) : migrations, citoyenneté... et développement durable ? p.28
- 2.4 La Commune de Diamniadio : un territoire d'avenir pour développer une recherche-action sur cette articulation « migration-citoyenneté-développement » p.33

III. Synthèse générale des constats, enjeux, secteur porteurs et des pistes et recommandations p.37

BIBLIOGRAPHIE P.38

ANNEXES P.41

Contexte et méthodologie

La présente étude expose les résultats d'une consultation commanditée par l'Agence Française de Développement dans le cadre d'une réflexion prospective centrée sur la dialectique migration et développement. Il s'agit notamment de se pencher sur les enjeux liés à l'optimisation des retombées positives de la mobilité sur le développement en répondant à la question « Comment optimiser l'apport des migrants au développement économique local et à la gouvernance dans les pays de destination et d'origine ? ».

Réalisée par le GRDR et l'IFAN Cheikh Anta Diop de Dakar, l'étude s'est déroulée en deux temps : une phase préliminaire dite de recherche documentaire et une phase d'enquêtes de terrain dans des localités choisies en fonction de leur représentativité en termes de mobilité et d'échelle de collectivités territoriales.

Le travail exploratoire consiste à dresser l'état des lieux des connaissances sur la thématique. Outre les travaux antérieurement réalisés par les deux institutions impliquées dans l'étude, nous avons consulté des ouvrages généraux, des rapports sur la migration en général et plus particulièrement de la migration à Dakar.

En raison du calendrier de l'étude qui a été marqué par le contexte pré-électoral de ce premier semestre 2014, nous avons proposé de commencer la recherche dans la vallée du fleuve Sénégal (mission en avril 2014, cf. Monographie de la Vallée du Fleuve) à la fois parce que cette partie devait se dérouler en une seule mission, mais aussi pour précéder tant que possible les températures de la saison chaude.

Nous avons ainsi pu mener ce travail d'enquêtes sur la région de Dakar en plusieurs étapes suivant les disponibilités des acteurs ciblés : les élections locales du 29 juin 2014 ont en réalité considérablement influé sur le déroulement de l'enquête puisque dès le mois d'avril, les élus étaient déjà en campagne électorale et en réalité peu disponibles.

Les enquêtes menées dans la région de Dakar se sont déroulées en quatre temps : du 5 au 24 mars, du 6 au 29 avril 2014 et du 13 au 15 mai et du 24 juin au 3 juillet 2014 dans le cadre d'un réaménagement du calendrier proposé dans la note méthodologique amendée et validée préalablement par les membres du CP.

Les collectivités locales choisies pour l'enquête de terrain sont : La Ville de Dakar, les Communes d'arrondissement de la Médina de Dakar et de Wakhinane-Nimzatt à Guédiawaye et la Commune de Diamniadio.

Au plan méthodologique, les différents outils d'enquête ont été utilisés sont :

1. **Le profil historique** dont les objectifs sont de :

- Retracer l'historique des localités visitées, recenser les événements marquants du village, leurs causes et conséquences sur la mobilité;
- Apprécier l'évolution des migrations au niveau des sites d'enquête, les déterminants de l'exode, les destinations phares et le profil des migrants ;
- Identifier les associations locales et les personnes résidentes à l'étranger qui ont joué un rôle important pour la collectivité locale ;
- Etablir la liste des projets et des actions menées dans le cadre du développement local par les migrants au profit de leurs lieux d'origine.

2. **L'entretien semi directif** est la technique choisie pour interviewer les personnes ressources : chef de quartier, service déconcentré de l'état.

3. **Le diagramme de Venn** permet d'établir la carte associative de la localité et les interrelations qui lient les acteurs du développement local.

4. **Le récit de vie** est une œuvre personnelle et autobiographique qui permet aux migrants de raconter et de témoigner de leurs expériences migratoires, de la richesse de leurs parcours, des raisons de leurs mobilités, etc.

La combinaison de différentes techniques d'enquête et des outils d'observation ou d'analyse ci-dessus listés a permis de diversifier les sources d'information et de contrôler la fiabilité des données.

Dans la phase enquête de terrain, nous avons utilisé la méthode qualitative c'est-à-dire des techniques d'entretien semi directif, l'observation. Le diagnostic participatif basé sur l'utilisation de quelques outils de la MARP (méthode accélérée de recherche participative) a également été utilisé à travers le diagramme de Venn et le profil historique.

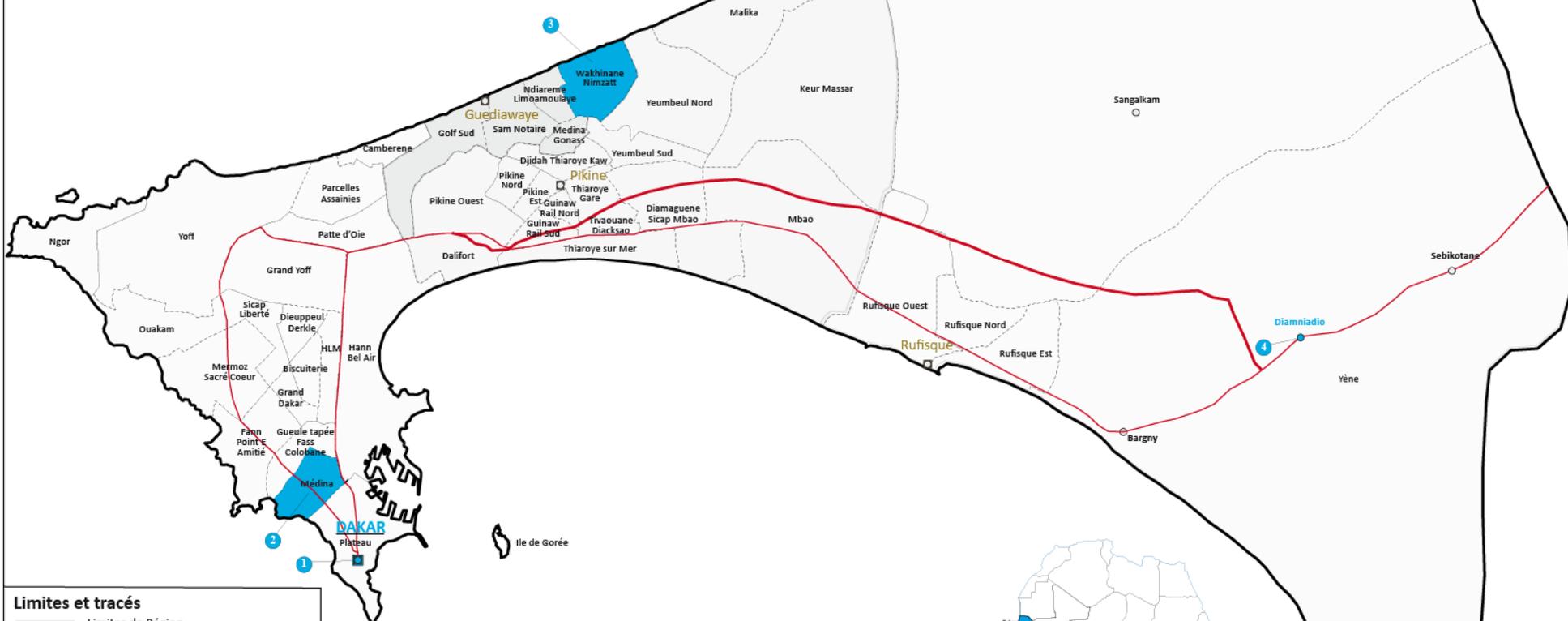
Cinq guides d'entretien (cf. annexes) ont été utilisés pour la collecte de l'information auprès des institutions, des autorités locales, des acteurs locaux, des partenaires de co développement et des migrants internes et internationaux.

Enfin, deux outils d'animation et de capitalisation ont aussi été mis au point afin d'aborder un certain nombre de sujets :

- Le recensement des actions de coopération décentralisée entre les migrants et les partenaires qui sont mises en relief au moyen du diagramme de Venn ;
- Le cycle de projet destiné à visualiser les temps forts de l'intervention des migrants dans les projets de développement en soulignant le moment précis où ils entrent en jeu dans le processus d'exécution d'un projet de développement.

Carte de la Région de Dakar

Zoom sur 4 sites pilotes illustrant la dialectique Migration et Développement local

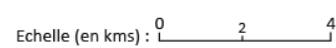


Limites et tracés

- Limites de Région
- Limites de Département
- Limites de Communes
- Routes principales

Collectivités Territoriales

- Yène Chef-lieu de commune d'arrondissement
- Diamniadio Chef-lieu de communauté rurale
- Pikine Chef-lieu de département
- DAKAR Chef-lieu de région



I- Présentation de la Région de Dakar

1.1- Eléments d'histoire, de géographie et de démographie

La région de Dakar est une des quatorze régions administratives du Sénégal.

Sa superficie est 550 km² soit 0,3% du territoire national. Elle correspond à la capitale nationale du Sénégal et sa banlieue formée de *Pikine, Guédiawaye, Keur Massar* ainsi que des villages traditionnelles de *Rufisque, Yoff, Ngor, Ouakam, Thiaroye, Yeumbeul, Mbao, Kounoune*, etc. (Adande 1951). Ces derniers font partie des premiers sites d'habitation de la presqu'île du Cap Vert dont les limites coïncident peu ou prou avec la région de Dakar. La région de Dakar est bordée d'îles dont celle de *Gorée* qui fut le grand foyer du commerce des esclaves durant la Traite atlantique.

La presqu'île : espace de développement contraint

La région de Dakar est une conurbation qui s'est développée très rapidement sans grande planification, sous l'effet combiné de la croissance naturelle de sa population et de son rôle de principal carrefour économique et de zone d'accueil de migrants. L'espace contraint de sa situation de presqu'île, ajoutée à l'urbanisation de la région non maîtrisée, crée une enclave qui amplifie les dysfonctionnements urbains et la pression foncière.

Extrait de la STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT URBAIN du Grand Dakar (HORIZON 2025)

La région de Dakar est constituée de quatre départements, quatre villes, quatre communes, quarante-trois communes d'arrondissement (cf. carte page précédente).

Au plan climatique, la région de Dakar est balayée pendant une bonne partie par l'alizé maritime provenant de l'anticyclone des Açores. Ces vents donnent lieu à un climat d'une fraîcheur inhabituelle sur le littoral Dakar-Saint-Louis. L'alizé continental ou *harmattan* souffle en saison sèche.

Du point de vue du relief, la région de Dakar est un territoire plat à l'exception des Mamelles qui culminent à 80 mètres. Il est surtout caractérisé par les niayes c'est-à-dire les dépressions inter dunaires où la nappe phréatique est peu profonde. Les Niayes sont des zones propices au maraichage et à l'arboriculture. On retiendra que 80 % des légumes vendus au Sénégal proviennent de cette zone. La production annuelle de légume est estimée par Gaye et Niang (2010) à 100 000 tonnes soit 9 milliards de francs CFA en valeur.

Les côtes de la région de Dakar qui sont très poissonneuses hébergent des villages de pêcheurs à l'image de Hann, Thiaroye s/mer, Mbao, Bargny, Ngor, Yoff, Yenn, etc. La côte nord ou Grande côte est jalonnée de lacs dont le plus connu est le Lac Rose qui accueille de nombreux touristes et d'exploitants de sel.

D'après le recensement de 2013 (RGPHAE), la population de la région de Dakar est de 2 956 023 habitants (cf. Tableau P. 8) et est composée de multiples ethnies et nationalités.

Les *lébous* sont considérés comme la population autochtone de la presqu'île du Cap Vert. Ils y sont arrivés à la suite d'une longue migration venue de l'actuelle Mauritanie et ont constitué à leur arrivée à Dakar une république dont le premier souverain est le *serigne ndakarou* Dial Diop (1795 à 1815). Certaines sources indiquent que les *lébous* ont trouvé sur place des populations Socés (Charpy 1958 ; Angrand 1946 ; Faure 1914).

Les autres groupes ethniques qui sont aujourd'hui présents dans la région de Dakar sont arrivés au cours de la colonisation française qui a fait de Dakar la capitale de l'Afrique occidentale française (AOF) à partir de 1902. Ce sont les *Wolofs*, les *Sérères*, les *Diolas*, les *Mandingues* et les *Haalpoular* qui se sont aussi installés dans les villages environnants.

C'est également de cette époque que datent **les grandes vagues migratoires ouest-africaines** marquées par l'arrivée des Capverdiens, des Guinéens, des Maliens des Nigériens ou des Dahoméens (act. Béninois), etc.

A la suite de la création de la Médina en 1914, le plan directeur d'urbanisme de 1946 (Lopez, Guitton et Lambert) et le plan Ecochard de 1967 ont dessiné l'essentiel de la configuration actuelle de l'espace urbain dakarois. Le premier a donné naissance aux **quartiers du Grand Dakar** tandis que le second est marqué par le **déguerpissement des taudis intra urbains** de Dakar vers Pikine et Guédiawaye (Vernière 1977 ; Mbow 1992).

Au plan urbanistique, la région de Dakar peut être découpée en six ensembles :

- le Plateau, lieu de naissance de la « ville coloniale » est aujourd'hui le centre administratif;
- Le Grand Dakar qui accueille notamment les quartiers populaires de la Médina et du Grand Dakar ;
- Les « cités » HLM et Sicap ou logements produits par les Sociétés immobilières ;
- Les zones résidentielles ou grand standing de Fann, du Point E et des Almadies ;
- La banlieue proche constituée des Parcelles Assainies, de Pikine et de Guédiawaye et Thiaroye ;
- La banlieue lointaine de Malika-Keur Massar qui prolonge la ville de Rufisque en grignotant la couronne rurale de l'agglomération.

En termes de dynamique urbaine, il faut relever trois aspects importants :

- **Le ralentissement de l'exode rural** qui a été durant la décennie 1960/70 le principal moteur de la croissance urbaine (Fall 1986 ; Mbow 1992 ; Vernière 1977) ;
- **Le redéploiement des populations de toute l'agglomération notamment celle des quartiers centraux de Dakar vers les nouvelles zones d'habitation** de Keur Massar, Malika, Sangalkam ;
- **L'affirmation d'un projet de ville nouvelle autour de Diamniadio** qui s'inscrit dans le cadre d'un projet porté par l'Etat du Sénégal.

Au plan démographique, la carte d'identité de l'agglomération dakaroise s'établit comme suit :

REGION	Milieu de résidence		Total	Population (%)	Superficie Km ²	Superficie (%)	Densité
	Urbain	Rural					
DAKAR	2 850 541	105 482	2 956 023	23,0	547	0,3	5404

Source : RGPFAE, 2013

La figure ci-dessous retrace l'évolution démographique de l'agglomération de Dakar au cours des cinquante dernières décennies :

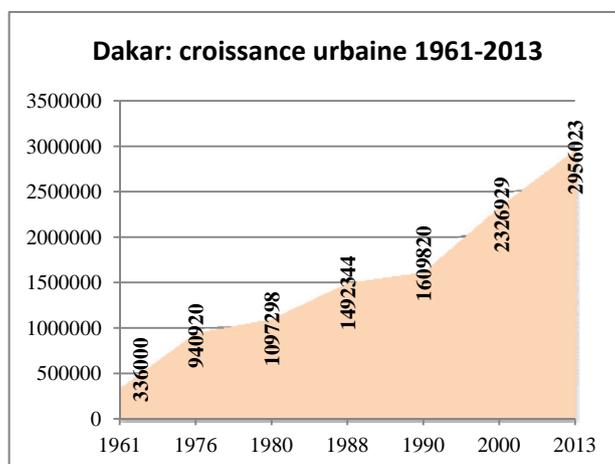


Figure 1. L'évolution démographique de l'agglomération de Dakar

La région de Dakar qui est aujourd’hui formée de quatre départements structurés autour de quatre villes regroupe **49 % de la population urbaine du Sénégal** soit près de la moitié de celle-ci (tableau-ci dessous). Les départements de *Pikine* et de *Dakar* sont les territoires les plus peuplés du Sénégal avec respectivement 1 101 859 et 1 081 222 habitants.

Département	Hommes	Femmes	Ensemble
<i>Dakar</i>	546 517	534 705	1 081 222
<i>Rufisque</i>	231 925	230 816	462 741
<i>Pikine</i>	557 493	544 366	1 101 859
<i>Guédiawaye</i>	153 896	156 305	310 201
Total	1 489 831	1 466 192	2 956 023

Tableau 1. La population de la région de Dakar

La répartition par sexe de la population dakaroise indique que celle-ci **est relativement équilibrée**.

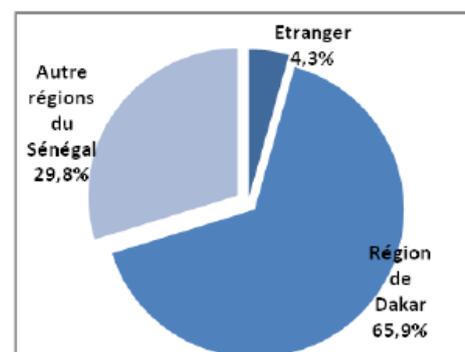
On notera qu’avec 6 personnes, **le nombre moyen d’individus par ménage est moins important à Dakar** que partout ailleurs au Sénégal.

1.2- La dynamique migratoire régionale: une histoire de mobilités en stade avancé de « transition urbaine » ?

Analysée sous l’angle de la mobilité humaine, la région de Dakar est historiquement, à la fois une zone d’arrivée, de départ et de transit.

L’intensité des différents mouvements migratoires confère à la capitale sénégalaise un cachet particulier qui se décline aussi bien à l’échelle des quartiers qu’à celle de la Région de Dakar (4 départements) : **la mobilité contribue aux structures de peuplement local en même temps qu’elle est conditionnée par celles-ci.**

Les statistiques disponibles montrent que **la croissance démographique de la région de Dakar a toujours été le résultat de l’afflux de migrants d’origine rurale** plus que de croissance naturelle. L’enquête ESAM (2004) indiquait déjà qu’en termes d’échanges interrégionaux, la région de Dakar se situe en pôle position avec un solde migratoire positif de 203 920 correspondant à 952 277 arrivées pour 748 357 départs.



Proportion des résidents de Dakar en 2002 selon leur région de naissance
Source : RGPH

Les migrations internes qui ont naguère constitué le moteur principal de la croissance de la ville et de son expansion spatiale semblent désormais **moins déterminantes** que la croissance naturelle de la population urbaine : **certaines tendances démographiques suggèrent que la capitale politique et économique du pays serait parvenue à un nouveau stade de peuplement.** Selon les données du recensement de la population et de l’habitat du Sénégal (RGPH, 2002), la région urbaine aurait gagné annuellement près de 80 000 habitants sur la période récente, dont à peine un tiers serait le fait de l’apport migratoire (ANSD, 2006)¹.

Le stade de peuplement actuel interviendrait donc en rupture avec les mécanismes qui ont prévalu jusqu’à présent et qui ont plutôt nourri une lecture de la ville ouest-africaine en termes de migrations vers la ville et d’insertion urbaine des migrants dans la ville.

¹Article Mobilité résidentielle et dynamique récente du peuplement urbain à Dakar [D. Lessault et C. Imbert, Déc. 2013].

En termes d'émigration, la région de Dakar est aujourd'hui le principal point de départ vers l'étranger. Longtemps considérée comme une zone de transit, elle s'est affirmée au fil des années comme **la première région d'émigration du Sénégal**. D'après le rapport Eurostat et IRD (2010), « *un quart des ménages de la population sénégalaise émigrée à l'étranger entre 1988 et 1993 réside dans la région de Dakar* ».

Les enquêtes menées entre 2008 et 2011 dans la région de Dakar indiquent que 76 % des hommes et 72 % des femmes âgées de 18 à 39 ans aspirent à quitter le Sénégal au cours des cinq prochaines années (Fall 2014). La forte **prévalence de l'aspiration migratoire** et les difficultés de réalisation légale d'un tel souhait ont conduit à des comportements jugés suicidaires au cours des années 2005-2006 (Fall 2008 ; Zampagni 2010). En effet, les jeunes dakarois rapidement rejoints par d'autres compatriotes et des Africains n'ont pas hésité à emprunter des pirogues de fortune pour rejoindre l'Europe afin « *d'échapper à la mort sociale plus difficile à supporter que la mort physique* » (Interview A. Guèye, avril 2007).

La soif d'évasion qui caractérise la population de la région de Dakar est fondamentalement liée aux difficultés induites par la crise mais elle puise aussi ses racines dans une **inébranlable volonté d'émancipation** (Schapendonk, 2012 ; Timéra 2001 ; Bardem 1993).

Naguère zone d'immigration, la région de Dakar a accueilli du fait de ses fonctions administratives, militaires, universitaires, etc. **d'importantes communautés ouest-africaines** dont les descendants sont aujourd'hui **des citoyens sénégalais de plein droit** (Fall 1999).

Les migrations vers le Sénégal se sont certes poursuivies après l'accession à l'indépendance mais elles sont devenues moins importantes au fil des années. En effet, **depuis près de trois décennies la région de Dakar qui est la principale zone d'installation des populations qui arrivent au Sénégal a perdu son statut de zone d'immigration pour devenir un espace d'émigration**. Cette évolution dont les prémisses remontent à l'accession à l'indépendance des différents pays de l'AOF s'est accentuée à l'orée des années 1980. Elle se traduit de nos jours par une expatriation plus soutenue qui a pour conséquence un solde migratoire au bénéfice des pays étrangers.

Après un net recul de la présence étrangère on reparle d'un renouveau de l'immigration. Le nombre d'étrangers vivant au Sénégal et plus particulièrement dans la région de Dakar est passé de 119 000 en 1976 à 122 340 en 1988. En 1993 elle est estimée à 121 321 individus soit 1,5 % de la population totale (EMUS 1997). Depuis le début des années 2000, les médias insistent sur le renouveau de l'immigration sans toutefois avancer des chiffres.

Quels sont les principaux groupes installés au Sénégal ? Quelles sont leurs particularités socioculturelles ?

Outre les fonctionnaires des institutions internationales ayant leurs sièges à Dakar et les étudiants des universités ou instituts d'enseignement supérieur qui participent de la visibilité de l'implantation étrangère notamment dans la capitale sénégalaise, **la migration de travail qui touche tout le territoire sénégalais est essentiellement le fait des Africains**. Au plan géographique, les flux migratoires concernent différentes régions du monde mais, ils proviennent essentiellement de **deux grandes aires : les pays limitrophes et le Golfe de Guinée** :

- **Les migrants des pays limitrophes ou la migration de proximité :**

La présence sur le territoire sénégalais de ressortissants des pays voisins trouve sa raison d'être dans la complémentarité régionale. En effet, **la Sénégalie** a toujours été le cadre de mouvements de populations fondés sur les inégalités de développement. **Ni le morcellement politique né des frontières coloniales ni les différends entre États souverains n'ont pu freiner les échanges séculaires entre les différents terroirs** (Colvin 1980 ; Diop 1994).

L'illustration la plus parfaite de la dynamique migratoire ouest-africaine est le navétanat ou migrations saisonnières de travail (David 1980) qui, dans bien des cas, a abouti à une implantation durable voire définitive fondée sur une **spécialisation professionnelle** et une **concentration dans la région de Dakar**.

- **Les Guinéens (de Conakry)** constituent la première communauté étrangère au Sénégal avec près de 47 000 migrants en 1997 contre 300 000 en 1970 (Diallo 1975). Ils appartiennent majoritairement à l'ethnie peule et sont essentiellement originaires des régions de *Labé* et *Pita* en Haute Guinée (Soumah 1981; Baldé 1976). **Leur migration** qui est originellement liée à l'isolement politique de leur pays à partir de 1958 et à la non convertibilité du sily (monnaie nationale) **est aujourd'hui économique**. Ils sont vendeurs de fruits (*Diallo banana* ou *Diallo coco*) dans le *Plateau dakarois* (rues Paul Holle et Sandiniéry), de légumes sur les grands marchés urbains ou de charbon de bois (*Diallo Keurigne*) en banlieue. Également très actifs dans la blanchisserie et le transport urbain, les *Peul Fouta* ont, à la faveur de la crise sénégalomauritanienne de 1989, remplacé les Mauritaniens dans le commerce de détail. Nombre d'entre eux sont devenus des grossistes ;
- **Les Maliens** sont issus de courants migratoires favorisés par le chemin de fer Dakar-Niger et une histoire politique commune avec le Sénégal (la Fédération du Mali). La communauté malienne, essentiellement constituée des populations soninké de la haute vallée du Sénégal et de Bambara de la région de Kayes, a pour principaux secteurs d'activités le commerce de la cola pour les hommes et la vente des tissus teints pour les femmes. La présence malienne est surtout visible autour des gares ferroviaires de *Dakar* et de *Thiès* ainsi que le long des voies commerçantes de la capitale sénégalaise : rue *Grasland*, avenues *Malick Sy* et *Lamine Guèye* ;
- **Les Bissau-guinéens** sont communément désignés de manière péjorative sous le vocable de *ndjago*. Leur migration remonte à la guerre de libération nationale (75 000 en 1971). Les hommes sont spécialisés dans le commerce de l'huile et/ou du vin de palme, le tissage artisanal des pagens, la peinture des bâtiments tandis que les femmes sont des domestiques appréciées pour leur ardeur au travail.
- Rarement considérés comme des étrangers, **les Gambiens** s'installent pour une courte période ou sont définitivement établis à Dakar et dans les régions du Saloum et de la Casamance. Les rivalités multiformes et les tensions politiques entre le Sénégal et la Gambie influent négativement sur les relations de bon voisinage et se traduisent souvent par la fermeture des frontières (Diop 1994) ;
- Disséminés dans tout le territoire sénégalais, **les Mauritaniens** sont formés de deux groupes: les Arabo-berbères ou *baïdane* (Sall 1986) et les Noirs ou *haratine*. L'implantation mauritanienne, historiquement liée à l'islamisation a par la suite pris une tournure économique à travers la figure légendaire du *djaye ndokh* (vendeur d'eau) qui approvisionnait les ménages des quartiers populaires de la région de Dakar en eau potable. Estimés à 100 000 individus avant l'indépendance contre 250 000 en 1970 (Van-Chi- Bonnardel 1978), les Mauritaniens sont aujourd'hui estimés à moins de 6 000 individus composés de bijoutiers, de chevillards et de quelques boutiquiers. Avant le conflit sénégalomauritanien et les événements d'avril 1989, les *Nar Ganar* contrôlaient presque exclusivement le commerce de détail à travers un réseau de boutiques implantées dans tous les quartiers de la région de Dakar et une stratégie qui a fait recette : la fixation de clientèle par le biais du crédit ;
- **Les Capverdiens** (Andrade 1973; Fall 1999) sont arrivés dans le cadre d'une migration économique qui remonte aux années 1900 :1500 personnes en 1926. S'ils ont longtemps contrôlé le secteur du bâtiment en particulier celui des travaux de finition (peinture, carrelage, vitrerie), de la coiffure, de la cordonnerie et de l'élevage de porc, quelques-uns se sont reconvertis dans l'imprimerie et l'informatique.

Dakar apparaît de plus en plus comme **une étape dans leur circulation migratoire qui mène vers l'Europe** (Pays-Bas, France, Portugal) **et les États-Unis d'Amérique**. Toutefois, les quartiers comme *Karack* et *Baabab* hébergent encore une bonne partie des populations d'origine capverdienne.

- **Les migrants du Golfe de Guinée sont majoritairement composés de francophones :**

Environ 3000 Ivoiriens, un millier de Béninois et une centaine de Togolais : il s'agit à l'origine d'une migration intellectuelle inscrite dans la logique des affectations de commis d'administration dans les territoires sous administration française. Très discrets, ces groupes vivent aujourd'hui dans les secteurs d'habitat planifié comme *Sicap Baobab* ou *Dieupeul*. Leurs principaux secteurs d'activité sont la bureautique et la restauration.

Le groupe anglophone est majoritairement composé de Nigériens (2220 pers.) et de Ghanéens (environ 300 pers.) qui ont fait une percée remarquable dans le secteur de l'automobile notamment dans la vente de pièces détachées. Les femmes sont très actives dans la distribution des cosmétiques notamment les produits de dépigmentation de la peau ou *xessal* et la vente des produits textiles.

À côté des groupes assez largement représentés, on rencontre dans la région de Dakar des minorités africaines qui n'ont pas la même histoire migratoire :

- Moins nombreux que par le passé, **les Burkinabè** (ex-Voltaïques), que les Sénégalais désignent encore sous le terme de *Mossi* – en souvenir des tirailleurs de la Seconde Guerre mondiale et des ouvriers agricoles ou *navétanes* (David 1980) – sont de moins en moins repérables à leurs scarifications ;
- Comme **les Tchadiens, les Nigériens** ou *Haoussa* sont « coiffeurs au couteau » ou vendeurs de viande grillée ;
- Parmi les vagues récentes il faut signaler **les Gabonais** dont la migration est fondée sur la fonction universitaire de *Dakar* ;
- Le groupe maghrébin est dominé par **les Marocains** (Fall 2004) dont la présence est signalée dès 1860 à *Saint-Louis du Sénégal* (Camara 1968) avec les commerçants fassis. Outre la ville de *Fès*, les migrants marocains viennent, par ordre d'importance, de *Casablanca, Mekhnès, Marrakech, Goulimine, Rabat, Sefrou, El Jadida, Demnate, Nador, Khouribga* (Abou el Farah Y. & ali. 1997). De leurs unions avec des « filles du pays » sont issus les Sénégalais d'origine marocaine dont certains ont occupé ou occupent encore de hautes fonctions dans l'administration nationale. Ce n'est qu'à la veille de l'indépendance que la composition professionnelle du groupe se diversifie avec l'arrivée d'industriels comme Mohammed Mékouar, de libraires comme Saad el Kettani ou Mohamed Hilal, etc. De nos jours, la rue Mohamed V dans le *quartier du Plateau* et l'avenue Blaise Diagne dans *la Médina* sont les symboles de la présence physique et commerciale des Marocains qui se sont majoritairement repliés à Dakar depuis le transfert de la capitale. La communauté marocaine estimée à 1200 membres est relativement bien organisée autour de **l'association des résidents marocains au Sénégal** dont quelques figures de proue sont restées célèbres : Abdel Kader Laraki et Abdel Wahed Squali. Les flux marocains des années 1990-2000 sont surtout marqués par l'arrivée d'étudiants, dans le cadre des accords de coopération, à la Faculté de Médecine, de Pharmacie et d'Odontostomatologie de Dakar : une soixantaine pour l'année universitaire 2002-2003. Le groupe marocain bénéficie de la sympathie liée à la proximité avec l'importante confrérie *tidjania* du Sénégal dont Fès est une des capitales spirituelles.

Le groupe des migrants Non-africains, estimé à environ 25 000 personnes en 1997 (source : Ministère de l'Intérieur, non réactualisé depuis), est constitué d'*Européens* avec notamment **les Français**, premier groupe européen au Sénégal (Cruise O'Brien 1972) et de **Libanais** qui sont arrivés au tout début du XIX^e siècle (Charbonneau 1968 ; Médo 1984). Si leur nombre a fortement diminué, en raison des départs vers la Côte d'Ivoire notamment, les Non-africains n'en contrôlent pas moins de nombreuses branches de l'économie sénégalaise à travers les PME et PMI. Les années 2000 sont marquées par l'arrivée de **Taiwanais** communément appelés **Chinois** dont les stratégies commerciales ont alimenté une passion insoupçonnée chez les opérateurs économiques sénégalais.

A noter : Les étudiants constituent une nouvelle catégorie de populations attirées par les formations dispensées à *Dakar*. Parmi les plus représentés : les Marocains, les Gabonais et les Comoriens.

Quant à l'émigration internationale, elle est surtout orientée vers les pays du Nord en particulier vers la France. Comparée au reste du Sénégal, la région de Dakar est celle où les destinations migratoires sont plus diversifiées. La France, l'Italie, l'Espagne ou les Etats-Unis d'Amérique se taillent la part du lion mais, des pays comme la Suisse, la Belgique, la Turquie sont bien représentés dans la liste de pays où vivent des Dakarais (Fall & al. 2013).

1.3- Migration et développement dans la région de Dakar : pour un co-développement économique et une gouvernance participative renforcée

En raison des relations étroites que les migrants entretiennent avec leurs localités d'origine, ils font figure d'agents de développement. Dans le cas de la région de Dakar, les migrants internes comme les migrants internationaux représentent à la fois un capital humain doté de compétences qui ne demandent qu'à être exploitées, un capital financier en mesure de contribuer au développement économique et une ressource culturelle.

Les migrants internes qui s'installent dans la région de Dakar s'orientent essentiellement vers les activités informelles comme le commerce ambulante et les petits métiers avec l'ambition de trouver des ressources en vue de soutenir les familles restées au village. Pour eux, Dakar ne représente qu'un espace de travail où il importe de se loger sommairement en vue de maximiser les sommes à envoyer au village ou, pour beaucoup d'entre eux, à Touba, capitale des Mourides qui apparaît comme un important lieu d'investissement des migrants basés à Dakar (Guèye 2002).

Sur la base de leurs ressources propres ou avec l'appui de structures d'accompagnement comme le PAISD ou la PLASEPRI de nombreux investissements productifs ont été réalisés dans la capitale sénégalaise par les migrants internationaux. Il s'agit de PME et de PMI créées dans le cadre de projets de retour axés sur le transfert de compétences glanées au cours de la migration (Sinatti 2014). C'est ainsi que les investissements dans le domaine de l'élevage ou de l'aviculture (cf. base de données du PAISD) dans la banlieue de Dakar contribuent à la satisfaction des besoins alimentaires en même temps qu'ils participent à la création d'emplois.

1.4- Le défi migratoire à l'échelle régionale : accueil, insertion et développement

La gestion des flux migratoires est généralement posée en termes d'accueil, d'insertion ou de cohésion sociale et de son impact sur le développement.

Deux champs d'intérêt dominent le sujet : les questions de gouvernance locale et l'implication des acteurs de la mobilité dans le développement local, et notamment économique.

La présence de communautés étrangères dans la région de Dakar ne suscite guère de passions en raison notamment de l'esprit d'ouverture dont font montre les Sénégalais en général et les Dakarais en particulier :

- La cohabitation des différentes ethnies nationales se déroule sur fond de cousinage à plaisanterie qui garantit des rapports cordiaux entre les populations qui partagent un même espace de vie et de relations ;
- En ce qui concerne les étrangers, ils bénéficient en règle générale de la tradition d'hospitalité des Sénégalais.

Il faut d'ailleurs souligner, au plan juridique, qu'à côté du Protocole de la CEDEAO sur la libre circulation et le droit d'établissement, deux textes fondamentaux traitent au niveau national, de la condition et de la protection des étrangers :

- La loi n° 61-10 du 7 mars 1961 relative au Code de la nationalité sénégalaise ;
- La loi n° 71-10 du 25 janvier 1971 complétée par le décret 71-860 du 28 juin 1971 relatifs aux conditions d'admission, de séjour et d'établissement des étrangers.

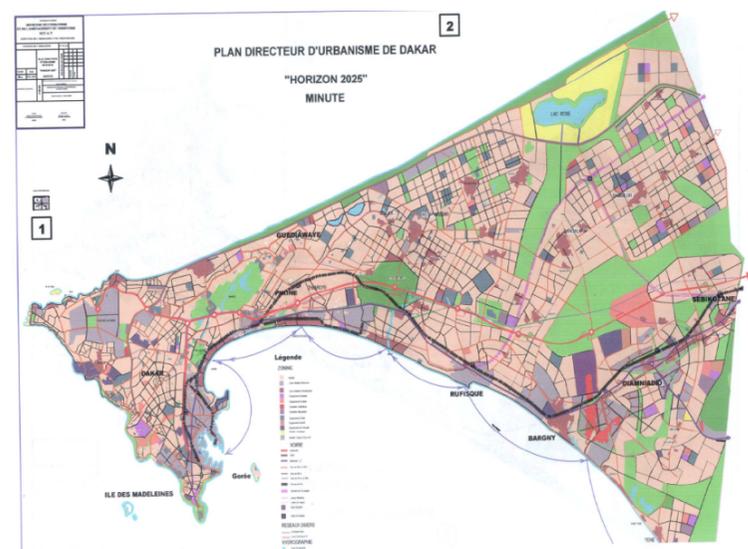
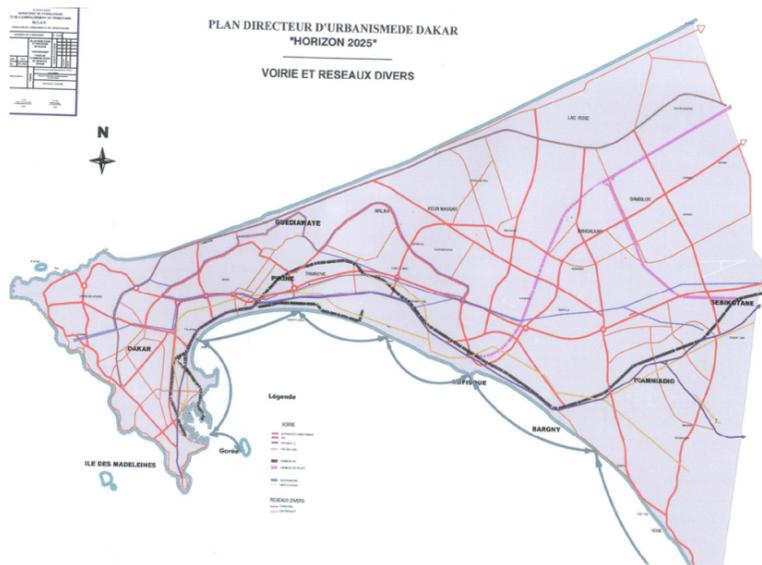
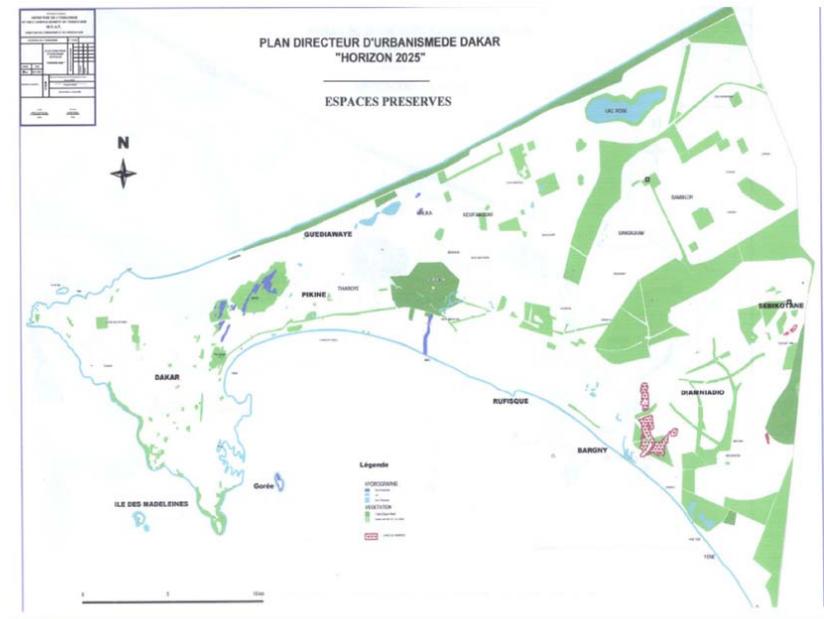
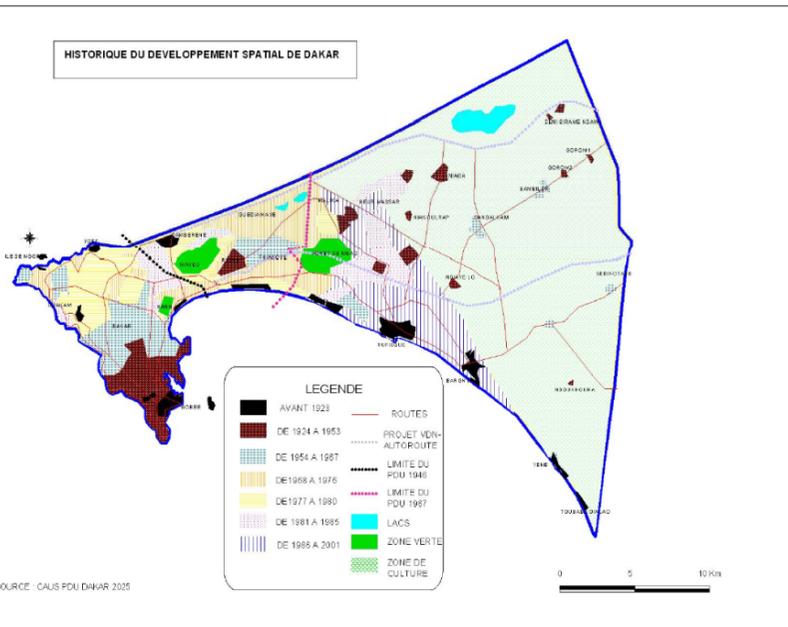
Pour n'avoir jamais eu recours aux vagues d'expulsions notées sur le continent (Afolayan 1988 ; Bredeloup 1996 ; Fall 1999-2000), **le Sénégal peut se vanter d'être une grande terre d'accueil.** L'évocation récurrente de la notion de *téranga* (hospitalité vis-à-vis des étrangers) ne signifie toutefois pas que des étrangers ne font l'objet d'ostracisme ou de mesures d'expulsion pour des raisons de sécurité publique. Dans leur vécu quotidien les étrangers font face, à des degrés certes divers, à un certain nombre de problèmes qui relèvent principalement de l'insertion au marché du travail ou de l'acceptation de leur différence.

Il y a lieu de noter qu'à l'échelle locale, aucune disposition particulière n'est adoptée en ce qui concerne l'accueil et l'insertion des migrants. Ces derniers doivent trouver par eux-mêmes des stratégies d'insertion dans le marché du travail mais aussi dans la société d'accueil.

De plus, en raison de la concentration d'un grand nombre d'habitants dans la région de Dakar, les migrants sont (aussi) confrontés à des **problèmes aigus d'habitat, d'accès aux services de base** (énergie, eau, santé, éducation...), **de transport, de ramassage des ordures ménagères, d'emplois et plus largement de disparités et de déséquilibres territoriaux** qui sont au cœur de toutes les attentions de l'Etat, des élus, des partenaires de coopération décentralisée (Région Ile-de-France) comme de l'AFD.

En termes de formation de l'espace dakarois, il n'est pas inutile de noter les importants progrès réalisés dans l'aménagement du territoire. En effet, si jusqu'au début des années 70 l'essentiel des activités formelles et informelles étaient implantées à *Dakar-Plateau*, celles-ci se sont progressivement déplacées vers la **banlieue**. Une des conséquences positives de la vitalité économique des quartiers de la banlieue est que ses habitants peuvent désormais satisfaire sur place leurs besoins sans avoir à se rendre dans le Plateau : opérations bancaires, courses dans les supermarchés, achat de matériels électroménagers, etc.

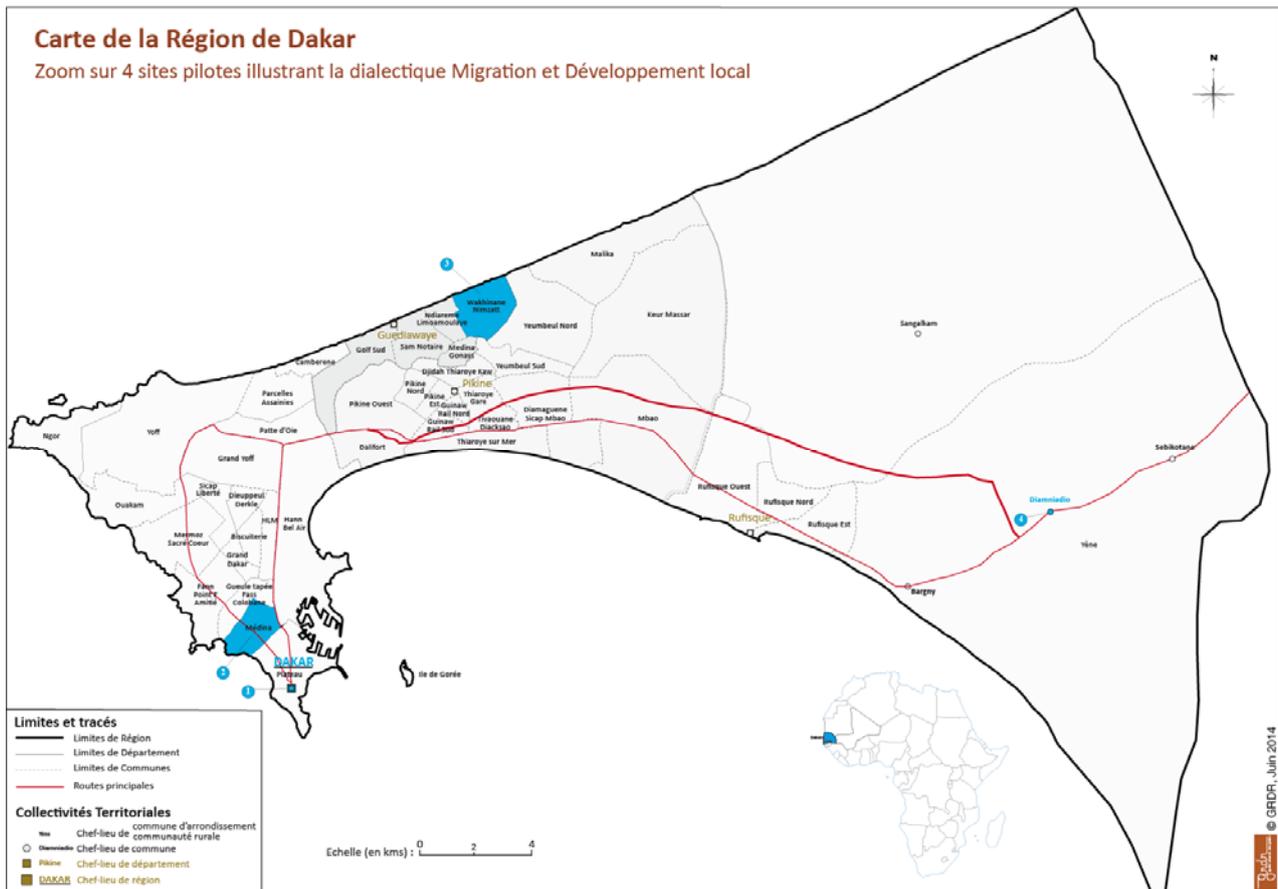
Cartes issues du Plan d'urbanisme Directeur de la Région de Dakar Horizon 2025 (Présenté en 2009)



II- Dimensions migratoires : contexte et approche - Zoom sur les sites d'étude

Pour bien apprécier la prise en charge de la dialectique entre la migration et le développement dans l'agglomération de Dakar, nous avons choisi d'analyser le phénomène à différents niveaux ou échelles d'administration des collectivités territoriales : la Ville, la commune urbaine et la communauté rurale. Le tableau ci-dessous résume les éléments qui président au choix des cinq collectivités locales choisies pour examiner la dialectique entre la migration et le développement local.

	Région Département	Coll. Terr. Localité	Dispositif	Intérêt Mig-Dvlpt Local (not. < des prog.)	Acteurs rencontrés	Migrants	Partenaires de co-opération
1	Dakar Dakar	Ville de Dakar	PLD, PIC PCTI, Pépinière,	Implication des migrants dans la planification locale	Elu du Conseil régional	Tout type	AFD (climat/bâti) RIF, Arènes, PAISD, ADPME...
2		CA Médina	Achat coll. d'immeubles	Enjeux fonciers, habitat durable et <u>triangulation</u>	Maire C. municip	Soninké, Sérères, Cayoriens	ONG Papa
3	Dakar Guédiawaye	CA Wakhinane	Dvlpt durable	Org. migrants (vie asso), et gouvernance	Secrétaire municip	Bissau Gui-néens (AJB)	GRDR (cf répertoire des Bissau)
4	Dakar Rufisque	CA Diamniadio	Plate- forme du Millénaire	Ville de Dakar de demain (compétences)	Agent voyer Adjoint	Tout type	AFD, BHS...



2.1- La Ville (et la Région) de Dakar : carrefour historique de toutes les formes de mobilités

2.1.1- Histoire, géographie et sociologie

Dakar est située sur le point le plus occidental du Sénégal et du continent africain. Fondée par le Gouverneur Protêt en 1857, la ville de Dakar (ou *Ndakarou* en langue wolof) est une ville qui a plus de 150 ans. Ancienne capitale de l'Afrique occidentale française (1902-1958) elle est la capitale administrative du Sénégal depuis 1959². S'appuyant sur des documents d'archives d'une richesse inestimable, A. Seck (1970) fournit d'intéressantes informations sur la trajectoire de cette *métropole ouest-africaine* dont le rayonnement dépasse encore aujourd'hui les limites du territoire sénégalais.

Le microclimat côtier de Dakar également appelé climat « dakarien » tire sa particularité des alizés maritimes issus de l'anticyclone des Açores qui apportent la fraîcheur durant une bonne partie de l'année. Durant la saison sèche qui s'installe de novembre à mai, il ne pleut pratiquement pas. La saison chaude et humide s'étend de juin à octobre avec des températures avoisinant 27° C et un pic de précipitations de 250 mm en août. Les inondations exceptionnelles que connaît Dakar depuis août 2005 (Thiam 2011) apparaissent comme le signe d'un syndrome auquel il faut trouver une thérapie à la mesure de la catastrophe. Comme le site de la ville est un ancien volcan localisé dans une presqu'île ceinturée par l'océan atlantique. Il en résulte que **son extension ne peut se faire que sur une petite surface** de 547 km².

C'est une région de failles et une zone volcanique dont les dernières manifestations remontent très loin dans le temps. Les volcans inactifs que sont « *les Mamelles* » datent du Quaternaire ; ils culminent à une centaine mètres. Bien que le relief soit généralement bas ils forment des falaises sur la ligne de rivage tandis que la côte Nord est constituée de dunes de sable essentiellement d'origine marine qui sont fixées par les coulées volcaniques (IAGU, 2007). Elles sont orientées Nord- Est, Sud-Ouest et plantées de filaos sur le littoral afin de freiner l'avancée de la mer. **Les dépressions interdunaires ou niayes** aux sols hydromorphes voire halomorphes partiellement argileux sont propices au déploiement d'une végétation naturelle importante ainsi que des aménagements agricoles.

Rappel : Tableau de la répartition de la population dans la Région de Dakar

Ville/Département	Hommes	Femmes	Total
Dakar	546 517	534 705	1 081 222
<i>Pikine</i>	557 493	544 366	1 101 859
<i>Rufisque</i>	231 925	230 816	462 741
<i>Guediawaye</i>	153 896	156 305	310 201
Région	1 489 831	1 466 192	2 956 023
Urbain / Rural	Urbain : 2 850 541	Rural : 105 482	2 956 023

Source : RGPHAE (2013)

La rapide croissance humaine et spatiale de la ville a donné lieu à une phagocytose des villages périphériques de *Ouakam*, *Ngor*, *Yoff* et *Hann* (Kamara 2008 ; Mané 2000 ; Fall 1986). La ville de Dakar intra muros est aujourd'hui formée de **19 communes d'arrondissement** : elle compte une **population estimée à 1 081 222 habitants** en 2014 (RGPHAE).

Devenue région et ville capitale depuis 1996 avec la décentralisation, la Région de Dakar rassemble les 4 Départements de *Dakar*, *Pikine*, *Guediawaye* et *Rufisque* (cf. Tableau) : **peuplée de près de 3 millions d'habitants**, le territoire de la Région de Dakar est caractérisé par une population toujours grandissante (la projection du PDU estime que la Région aura **plus de 5 millions d'habitants en 2025**), des tensions foncières et démographiques visibles engendrant ainsi des situations préoccupantes (érosion côtière, inondations, pollution, encombrements, la gestion des déchets, etc). Néanmoins, sa disparition programmée courant 2014 en tant qu'institution (Acte III de la décentralisation), nous amène à **penser conjointement la ville et le territoire régional** de Dakar.

² Sous la colonisation française, Saint-Louis du Sénégal était la capitale des colonies du Sénégal et de la Mauritanie.

2.1.2- Profil migratoire de la Ville et de la Région de Dakar

En raison de son statut de capitale administrative et économique du Sénégal depuis 1959, la ville de Dakar attire aussi bien des populations de l'intérieur du Sénégal que celles des pays voisins, d'autres parties du continent africain et du monde entier.

Longtemps alimentée par l'exode rural, Dakar doit aujourd'hui l'essentielle de sa croissance au **croit naturel** (estimé à **2,5% par an**) soit une prévision de doublement de la population tous les 25 ans.

En raison de sa situation géographique, de ses multiples fonctions et de son niveau d'équipement en infrastructures de transport et de communication, la Ville de Dakar est le plus grand centre d'affaires du Sénégal. Il n'est de ce point de vue pas étonnant

qu'elle soit la tête de pont de la **macrocéphalie urbaine** qui caractérise le Sénégal depuis bon nombre d'années. Il en résulte qu'un **important défi à relever est de mettre en place des pôles urbains secondaires** en vue de décongestionner la capitale sénégalaise. C'est d'ailleurs dans cette perspective que s'inscrit le projet gouvernemental de **Pôle urbain de Diarniadio** [cf. Partie 2.4] **et du Lac Rose**.

A noter : On ne dispose pas de données fines et actuelles sur cette dimension importante de la démographie locale. Il faut de ce point de vue regretter l'**absence de maîtrise quantitative** du poids réel des différentes formes de migrations.

2.1.3- Migration et développement local : une problématique transversale aux priorités ?

Tableau des occurrences des termes « Migration-Développement »

Documents (année de rédaction)	Em/Im/Migration(s)	Migrant/E-Im-migré	Mobilité(s)	Diaspora(s)	Exode rural	Décentralisation	Collectivité(s)	Autorité(s) locale(s)	Planification	Coopération(s)	Remarques (évocation liens migrations-développement local)
PDRI Dakar (Novembre)	6	3	9	0	2	19	85	2	42	0	Faible prise en charge de la mobilité dans le projet urbain
Stratégie de dvlpt urbain Horizon 2025 (nov. 2010)	0	1	26	0	0	10	108	0	23	19	L'accent est mis sur le renforcement des Coll. Territoriales qui ne comprennent la mobilité... qu'en termes de transport.
SES Dakar 2007 (août 2008)	24	10	6	0	3	4	24	0	8	3	La mobilité est repérée comme élément dont il faut tenir compte dans la planification locale

La Région de Dakar est amenée à disparaître en tant qu'échelon institutionnel important de la décentralisation. Néanmoins, avec un regard rétrospectif, la consultation des principaux documents de planification régionale (cf tableau ci-dessus) indique que **les migrations***(cf. note en encart) :

- **Sont rarement appréhendées comme des variables importantes qui pourraient guider l'élaboration de plan d'actions prioritaires** : par exemple, dans la présentation du Plan de Développement Urbain (PDU) de Dakar à l'horizon

*** Migrations, Mobilités... et transport !**

En milieu urbain, au Sénégal comme en France, les questions relatives aux *mobilités* font souvent références aux

2025, il est indiqué que « *La très forte poussée démographique liée à l'exode rural augmente très sensiblement les besoins en équipements et en services* » (p. 48). Néanmoins, parmi les objectifs du PDU, il est aussi fait mention de l'intérêt de « *Maîtriser le phénomène d'implosion démographique que connaît l'agglomération* ». Un travail d'animation sur la compréhension de ces dynamiques à l'échelle de Dakar, à valeur à la fois rétrospective et prospective sera utile.

- **Ne sont pas systématiquement traitées comme un facteur potentiel de développement** : elles ne sont d'ailleurs que très rarement mentionnées. En effet, le tableau des occurrences de 10 termes du champ lexical migration /développement indique que **l'accent est plutôt mis sur le rôle que doit jouer la collectivité locale dans la gestion des affaires de la cité** sans toutefois identifier les facteurs (et donc les migrations) susceptibles de constituer une plus value.

Pourtant, parmi les **sept thèmes prioritaires** de développement identifiés par les parties prenantes lors des Ateliers de Consultation Participatifs (2010), les problématiques migratoires sont totalement absentes. Et pourtant, elles semblent transversales à la majorité d'entre eux.

Dans l'exercice qui consiste à les soumettre à une **analyse sous quatre dimensions** (Problèmes, enjeux, stratégies, actions clefs),

il serait certainement possible d'évoquer des indicateurs « migration-développement local » pour chacune d'elles : en amont (les migrations comme cause de la pression foncière, des difficultés d'accès à un habitat de qualité et à des services de base performant...) **comme en aval** (une partie de la solution peut s'envisager d'abord en se donnant les moyens de construire une analyse détaillée des dynamiques démographiques, mais ensuite en mobilisant les compétences des migrants). Dès lors, **le plan d'actions** (cf. exemple ci-dessous), qui cible les opérations à mener à court, moyen ou long terme ainsi que les acteurs devant y participer et les territoires visés, **tout en l'abordant dans indirectement dans certains items, ignore malheureusement la problématique « migration-développement local ».**

Sept thèmes prioritaires pour le PDU de Dakar :

- ☞ Développement spatial,
 - ☞ Foncier et Habitat,
 - ☞ Environnement et risques urbains,
 - ☞ Développement économique local,
 - ☞ Mobilité urbaine,
 - ☞ Accès au service sociaux de base,
 - ☞ et Gouvernance métropolitaine.

Extraits du Plan d'Actions du PDU détaillé en 6 axes prioritaires

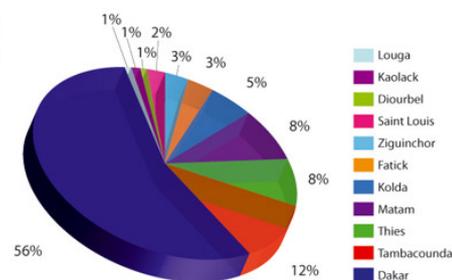
Axes	Opérations	Objectifs	Résultats attendus
Axe 1 : Aménagement harmonieux de l'espace métropolitain	Restructurer et régulariser les quartiers	Eradiquer l'habitat spontané	Le cadre de vie est amélioré d'habitat spontané
	Entreprendre des programmes locatifs	Loger le plus grand nombre	Une majorité de demandeurs ont accès au logement
Axe 2 : Gestion durable de l'environnement métropolitain	Mettre en cohérence les interventions aux plans institutionnel, stratégique et opérationnel	Prévenir l'occupation irrégulière	Système d'alerte et de veille mis en place
Axe 3 : Développement intégral des potentialités socio-économiques métropolitaines	Renforcer les capacités techniques et organisationnelles des acteurs	Améliorer les capacités des acteurs	Les acteurs sont outillés pour améliorer leurs performances
	Stimuler l'investissement au niveau local/Réguler les activités industrielles	Promouvoir une politique de dvlpt local concertée	Redynamisation de l'économie locale
	Créer des initiatives intra-régionales de développement de circuits de commercialisation (marchés d'intérêt régional, foire, salon)	Promouvoir des circuits adéquats de commercialisation (intérieur du pays et sous région)	Organiser des foires, salons commerciaux, marchés hebdo Mettre en œuvre une politique de promotion commerciale
Axe 4 : Dvlpt d'un système de transport performant, sécurisé et respectueux des normes environnementales	Mettre en place des systèmes de transport performants et diversifiés Assurer le transport local/périurbain par le partenariat Public-Privé	Diversifier l'offre de transport	La multi modalité est assurée
Axe 5 : Amélioration de la qualité de vie et la protection civile
Axe 6 : Promotion d'une administration moderne et participative assise sur les principes de la bonne gouvernance	Renforcer les capacités des élus locaux et des agents des coll. Loc. (CL)	Informier éduquer et former tous les acteurs	Assurer une grande efficacité dans la gestion des CL
	Formaliser les cadres de participation citoyenne (CL)	Assurer une plus grande implication/responsabilisation des pop à la gestion des affaires locales	Les cadres de participations citoyennes sont formalisés et leurs missions définies
	Revoir et vulgariser la réglementation en vue de minimiser les obstacles à la coopération décentralisée	Faciliter les opérations ou relations entre les partenaires	Une plus grande efficacité de la coopération décentralisée

2.1.4- Enjeux, pistes et recommandations : investissements économiques, habitat et partenariat de coopération décentralisée.

Si l'on interroge les acteurs des dispositifs Mig-Développement, par définition plus spécialisés dans ces problématiques, **la migration de retour apparaît comme un centre d'intérêt pour l'ensemble des territoires de la région de Dakar**. Trois programmes dont l'ambition est d'aider les migrants de retour en vue de leur insertion économique ont ainsi été repérés :

- **Le projet CARIMA** (Cf annexe) porté depuis 2012 par Enda Diapol sur la base d'un financement de la CEDEAO et de l'Espagne : il vise à encadrer les migrants de retour dans la région de Dakar en s'attellant à **la création d'espace d'accueil et d'orientation dont la vocation est d'assurer leur reconversion socio professionnelles**.
- **Le CODEM** (voir annexe) est une initiative portée par la Fondation des émigrés sénégalais (FES) avec l'appui de la Municipalité de Barcelone. Il s'inscrit dans la série de mesures adoptées pour lutter contre l'émigration clandestine qui s'est amplifiée au cours des années 2000/2008. Il s'adresse principalement aux candidats à l'émigration qui sont invités à préférer la voie légale.
- **Le PAISD** (voir annexe) rappelle que **la moitié des promoteurs sont dans une logique de réinstallation au Sénégal pour gérer en direct et au quotidien leur projet, l'autre moitié investit à distance depuis la France** et réalise des déplacements réguliers pour suivre le projet ou confie celui-ci à des partenaires sur place (axe investissements privés => 56 % à Dk).

Répartitions géographiques des projets réalisés



De même, **les questions d'accès au foncier et plus largement à l'immobilier**, comme rente locative à l'échelle individuelle et familiale, aussi bien qu'à l'échelle collective comme maison d'accueil aux étapes charnières des parcours migratoires, semble aussi être un secteur porteur à soutenir : les problématiques de développement durable et de savoir-faire en termes d'éco-construction pourraient être adossées à cette réflexion (cf. programme AFD).

Enfin, en s'appuyant sur la coopération décentralisée, notamment avec la France (Région Ile de France notamment), de nombreuses initiatives ont été développées par les autorités locales. Pourtant, celles-ci ne s'appuient pas toujours sur les migrants même si elles peuvent profiter à ces derniers. Pourtant, **le Plan Climat Territoire intégré (PCTI) s'inscrit dans une dynamique de coopération Nord/Sud fondée sur la similitude d'actions menées par des élus locaux dans leurs territoires respectifs**. Dans le cas des régions de Dakar et de l'Ile-de-France, la décision de mettre en place ce PCTI s'inscrit dans la volonté de partager des expériences de gestion urbaine. Il s'agit de fédérer les initiatives éparses mais voisines ou complémentaires dans le cadre d'une stratégie mieux articulée de développement durable. Cette approche territoriale du changement climatique a pour enjeu de « *de recenser, renforcer, donner du sens et mettre en synergie des initiatives éparses et sectorielles sur le territoire local, pour définir une réelle stratégie de développement. Mais c'est aussi une occasion unique de co-construire une vision commune et partagée du développement à long terme du territoire, au travers d'une large concertation* » [cf fiche de présentation du projet].

La Région Ile de France s'interroge sur l'avenir qui sera réservé à cette co-opération décentralisée et plus spécifiquement au PCTI : Aly SOUMARE, élu régional en charge du suivi des coopérations décentralisée entre la Région Ile de France et la Communauté Urbaine de Nouakchott (CUN, Mauritanie), la région de Dakar (Sénégal) et la Région de Kayes (Mali) rappelle que **la Région est à l'affût de toutes propositions qui permettraient d'intégrer les ressortissants originaires de ces régions et résidants en Ile de France** : « *Nous sommes convaincus des plus-values inhérentes à des partenariats tripartite (comme avec la CADERKAF en Région de Kayes), mais en capitale, nous avons*

plus de difficultés. Les ressortissants ne semblent pas organisés collectivement. Les initiatives sont plus disséminées, à la fois sectoriellement et géographiquement. Mais nous continuerons nos efforts en ce sens ».

Ainsi, l'initiative de « Pépinière d'entreprises » dont l'idée remonte à 2009 (cf annexe), fonctionne aussi comme un véritable projet de co développement : son ambition est d'accompagner les migrants sénégalais de la région Ile de France qui sont porteurs de projets d'investissement dans la région de Dakar. En vue de garantir le succès de l'opération, ces derniers peuvent également bénéficier d'appui au sein du territoire d'accueil francilien. **Les migrants peuvent être à la fois ces investisseurs à distance (avec ou sans projet de retour) et ces créateurs de liens « pérennes » entre des acteurs économiques d'« ici et de là-bas ».** Une idée en vogue au sein des penseurs de l'Aide Publique (et Privée) au Développement de demain.

D'autres pistes ont aussi été mentionnées. Si la valorisation des compétences des migrants est une question digne d'intérêt aux yeux des élus locaux, certains regrettent l'absence de véritable politique dans ce domaine. El Hadj Momar Samb – Conseiller Régional de Dakar – pointe du doigt « *l'absence de prise en compte de la mobilité dans la cadre du plan d'action régional* ». Pour lui **les élus régionaux doivent désormais être convaincus de « la nécessité d'aller vers des projets structurants et une meilleure exploitation des compétences des migrants dans les secteurs du maraîchage et de la transformation agricole ».**

2.2- La Commune d'arrondissement de Médina : comprendre et soutenir les logiques triangulaires et les potentiels de co-développement local

La Médina a été érigée en Commune d'arrondissement de la Ville de Dakar en mars 1996 à la faveur de la politique de décentralisation. **Quartier historique de la capitale sénégalaise** elle a connu une importante évolution sous l'effet de la migration interne et internationale.

Les enquêtes de terrain menées dans la Médina ont essentiellement ciblé l'évolution spatiale du territoire en particulier l'impact de la migration sur l'espace et les dispositions adoptées dans le cadre d'une bonne gouvernance du site.

2.2.1- Histoire, géographie, sociologie

La Médina de Dakar est née en 1914 à la suite du **relogement des populations Lébou** qui occupaient le Plateau sur le site de *Tilène* alors considéré comme une brousse à chacals. Comme le montrent Mbokolo (1982) et Salleras (1984), l'épidémie de peste a servi de prétexte à **une politique ségrégationniste** matérialisée par un cordon sanitaire *non aedificandi* entre la ville blanche et le quartier indigène³.

Le pouvoir traditionnel est détenu par les chefs de quartiers de *Aurevoir* ou *Gouye Mariama Layène* mais aussi de *Ngaraff*, *Santhiaba*, *Kaye Ousmane Diène*, *Gouye Salane*, *Diecko*, *Mbakeunde*, *Thiedème* et *Thierigne*. Ces huit quartiers forment avec les sites implantés hors de la Médina - *Kayes Findiw*, *Yakhedieuf*, *Mboth*, et *Hock* - les douze *pinch* de la Collectivité Lébou Dakar dirigée par le *Serigne Ndakarou*.

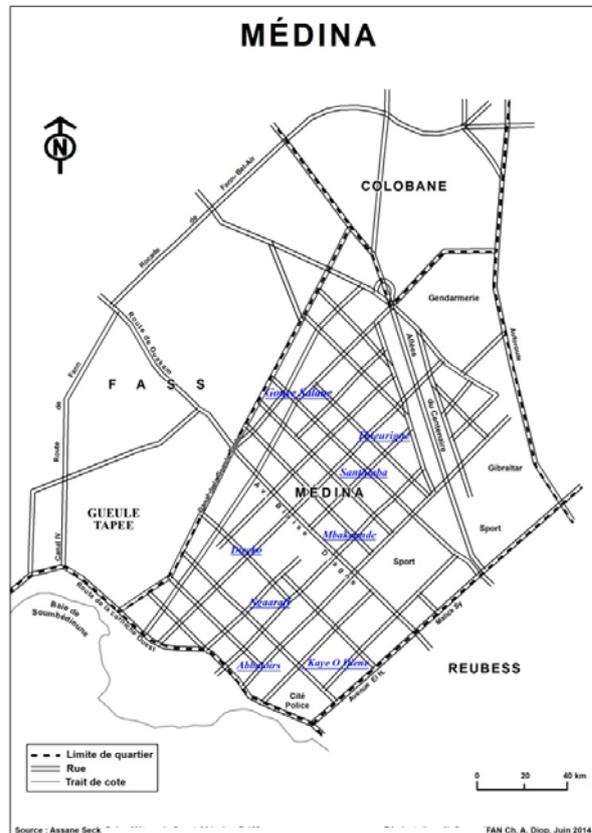
Les limites actuelles de la Médina sont l'Avenue *Malick Sy*, la Corniche ouest, le canal de la Gueule Tapée, l'autoroute à hauteur du pont de *Colobane* [cf carte p. 5].

La Médina a la particularité d'être bien équipée en infrastructures sportives. Le Stade Iba Mar Diop - un centre sportif polyvalent - est à côté de l'ancien stade Assane Diouf, un haut lieu de formation des jeunes en athlétisme, basket, handball, boxe, etc. Ceci explique l'importante place qu'occupe la Médina dans le sport de haut niveau au Sénégal (ainsi que la présence de nombreux ressortissants de la Médina dans les équipes professionnelles en France).

2.2.2- Détail du profil migratoire du site : un quartier central convoité par les migrants internes

Toutes les formes de mobilités sont recensées dans la Médina. A côté **des migrants venus d'autres régions du Sénégal**, **des immigrés africains** parmi lesquels on retiendra **une forte proportion d'étudiants** vivent dans le quartier.

Du fait de sa proximité avec le Plateau qui remplit toutes les fonctions urbaines, **le quartier de la Médina a toujours été un quartier d'accueil pour les fonctionnaires et les ruraux reconvertis aux activités informelles.** Ces derniers ont bénéficié de la sollicitude des autochtones naguère « *fiers d'héberger un « fils » qui venait chaque année à la recherche de revenus monétaires après avoir récolté et vendu sa production... Khassim qui habite à Réfane partageait la chambre avec mes enfants. Il était porteur au marché Tilène. Nos relations sont restées très fortes avec sa famille* » (Entretien A. Diagne, juin 2014).



La Médina et ses quartiers traditionnels

³ Voir arrêté n°1467 du 19 septembre 1914 signé par le gouverneur William Ponty.

La tradition d'accueil de la Médina a donné naissance, avec l'affirmation de la sécheresse et la fixation définitive de populations d'origine rurale⁴ à la **formation d'espaces d'activités informelles contrôlés par des groupes ethniques qui s'adonnent à des activités spécifiques** : les pileuses et lingères *sérères*, les commerçants *Baol baol* et les artisans *cayoriens* spécialisés dans la production d'articles en cuir (sacs et chaussures).

Chaque jour, des marchandes de légumes et de poissons venues des villages environnants de Yoff, Ouakam, Thiaroye S/mer et Hann Yarakh voire de la grande banlieue sillonnent la Médina pour approvisionner leurs clients. Il s'agit d'une **migration féminine de travail structurée autour d'un réseau de relations nouées de longue date**.



Une rue de la Médina avec ses immeubles



L'avenue Blaise Diagne, principal artère de la vie économique

L'immigration étrangère vers la Médina est visible le long de l'Avenue Blaise Diagne où sont installés des commerçants d'origine marocaine et libanaise.

Quant aux **migrants originaires d'Afrique noire**, les plus en vue sont les *Peuls* de Guinée dont la plupart sont nés sur place. Ils sont fortement représentés dans le commerce de fruits et de légumes. Le long du mur de clôture du Stade Iba Mar, on peut aussi relever la présence de marchands de produits de médecine traditionnelle comme les *Haoussa* du Niger et les *Bambara* et *Dogons* du Mali.



Par ailleurs, des étudiants de toutes nationalités louent des chambres dans la Médina où des immeubles entiers fonctionnent comme de véritables résidences universitaires.

L'émigration vers les pays du Nord est une pratique ancienne. Elle est essentiellement basée sur la pratique sportive et la formation universitaire. Cependant M. Diop, signale que « *c'est dans les années 1990-2000 que l'exode international a connu un réel engouement. Les quelques cas de réussite de migrants ont poussé les jeunes à partir en Europe puis aux Etats Unis. Les premiers migrants ont appuyés des amis qui les ont rejoints. Aujourd'hui ceux qui ont échoué à l'école intègrent les clubs de football pour espérer signer un contrat professionnel* ».

⁴ Les secteurs de la Grande Médina dénommés Abattoirs, Fith Mith, Angle Goumba, Angle Ndiobeu, Raas-Mission désignent d'anciens taudis occupés par les ruraux.

2.2.3- Migration et impact sur le territoire : une économie de l'habitat (privé, collectif, familial ou étudiant) au cœur du lien migration et développement local

En plus d'être **une zone d'habitation fortement convoitée** en raison de sa proximité avec le Plateau, la Médina s'est progressivement transformée en **un important quartier commercial** :

- Les principaux lieux d'activités sont le marché de *Tilène*, le port de pêche et le village artisanal de *Soumbédioune* ainsi que les Allées du Centenaire où se sont installés les **Chinois** qui approvisionnent, à bas prix, les commerçants ambulants en produits manufacturés.
- L'avenue Blaise Diagne est devenue en quelques années, l'épine dorsale des activités de service qui ne trouvent pas de bureaux dans le Plateau. Il s'agit notamment des **magasins de produits informatiques** dont les panneaux publicitaires illuminent le quartier à la tombée de la nuit.



Toutes ces activités économiques constituent des sources de revenus locatifs pour les populations **autochtones**. Elles ont contribué à valoriser le quartier dont les maisons qui bordent les artères principales se sont vendues à prix d'or. **C'est le cas de la rue 6 qui a connu une fulgurante transformation avec la construction d'immeubles que se disputent des locataires prêts à débours des sommes importantes.**

Les investissements soninkés dans le quartier de la Médina s'inscrivent dans cette dynamique. En effet, « *les Sarakholé qui vivent en France ont acheté beaucoup de concessions traditionnelles. Ils les ont transformé en immeubles à plusieurs étages qu'ils louent. La demande est très forte...* » (Entretien I. Samb, juin 2014 – Cf. Tableau de synthèse page 25).

Au final, si **la cohabitation entre les Médinois et les migrants ne se pose pas en termes de conflits**, les autochtones ne cachent pas leur « *souhait d'accéder aux espaces commerciaux qui sont confisqués par les personnes non originaires de la Commune* ». Ainsi, l'occupation de la voie publique par les marchands notamment de la rue 11 par les artisans du cuir est au centre des débats sur l'aménagement de l'espace.

Un faible apport de l'émigration internationale dans l'accès aux services de base

A la différence des villages de la vallée du Sénégal, les émigrés de la Médina ne sont pas organisés en association d'appui au développement de leur localité d'origine. **Des initiatives isolées** sont notées çà et là qui consistent en particulier à soutenir, à titre individuel, des associations sportives et culturelles impliquées dans les compétitions inter quartiers organisées en saison des pluies, des centres de santé, des établissements scolaires, des associations religieuses, etc.

M. Diop signale qu'« *une ressortissante de la Médina établie en France soutient son ancienne école à partir de la collecte de fonds réalisée dans la boulangerie qu'elle tient avec son époux qui est français* ». Il indique également qu'un autre émigré, spécialisé en l'horticulture a, en collaboration avec la Mairie, initié une formation au profit de 30 jeunes de la commune. Ces deux exemples constituent, à côté de l'apport ponctuel de sportifs de haut niveau, **des pratiques peu courantes**.

En effet, à Dakar, **l'émigration internationale a pour principale vocation de prendre en charge les problèmes de la famille et non celle du quartier.**

On notera par exemple chez les migrants du quartier de *Gouye Mariama Layène* que malgré leur manque d'organisation en association des migrants internationaux (d'origine urbaine), ils conservent

des liens de solidarité et d'entraide au sein d'un même groupe d'âge (entre eux et leurs amis qui ne sont pas partis en migration). **Cette solidarité s'exprime à l'occasion des cérémonies familiales et lors des grandes fêtes comme Noël, la Korité et la Tabaski.** Généralement quand un membre du groupe est malade ou organise une cérémonie (mariage, baptême, deuil), tous les migrants sont tenus informés. Ces derniers se cotisent pour envoyer de l'argent à leur relais qui le remet au bénéficiaire. Ils ont par exemple eu à prendre en charge la totalité des frais d'hospitalisation et l'achat des médicaments d'un de leurs amis. C'est également ce même relai qui donne les informations sur les membres du groupe qui sont en difficulté et qui nécessitent un soutien. En direction de la commémoration de l'Appel du Mahdi, les ressortissants *Layène* cotisent au moins 50 euros par personne et par an qu'ils envoient pour l'achat de bœufs et de condiments qui sont redistribués à la famille maraboutique. Ils ont également acheté dans un passé récent du matériel de sonorisation et des bâches pour la communauté.

Au-delà de ces actions collectives, les migrants mènent des actions individuelles pour appuyer des amis. Beaucoup de jeunes de le *Gouye Mariame Layène* sont partis en migration en Europe ou aux Etats Unis d'Amérique grâce à l'appui de leurs amis. Ces derniers financent leur voyage et les hébergent à leur arrivée. Il faut aussi noter la participation individuelle à la réhabilitation de la mosquée de *Gouye Mariama layène*. Chacun envoie de l'argent en fonction de ses possibilités.

Absence de prise en charge du fait migratoire dans le développement local

La lecture du PIC (Programme d'investissement communal) de la Médina indique le peu de référence à la mobilité : elle est absente de l'analyse du contexte (histoire du peuplement, dynamique démographique actuelle, sources de conflits locaux) **comme des pistes de solution en tant que facteur de développement.** Notons néanmoins que la coopération internationale est traitée comme un moteur potentiel de développement local dans la santé, l'éducation et la promotion de la femme.

Documents (année de rédaction)	Em/Im/Migration(s)	Migrant/E-Im-migré	Mobilité(s)	Diaspora(s)	Exode rural	Décentralisation	Collectivité(s)	Autorité(s) locale(s)	Planification	Coopération(s)	Remarque (évocation liens migrations-développement local)
PIC de la Médina (Janvier 2014)	3	1	0	2	0	10	13	1	30	16	Par la suite <i>d'autres quartiers étaient créés à la Médina</i> en sus des quartiers traditionnels, à savoir : <i>Abattoirs, Gouye Mariama, Fith Mith, Kipkoko, N'dondi, Daroukhane et Bastos (créés par des migrants)</i> , Alwar, Angle Goumba, Angle N'Diobeu, Raas-Mission (p. 9).

A noter : Dans sa partie Plan d'Actions, le PIC mentionne à deux reprises la présence des immigrants :

Causes	Contraintes	Problèmes	Effet/Solution	Potentialités
Manque de site d'accueil pour les commerçants chinois	L'encombrement du Boulevard du Centenaire par les commerçants chinois lors de veille de fête	Difficultés pour la circulation	Prendre un arrêté municipal pour lutter contre l'occupation anarchique de la voie publique Réhabiliter le Marché Tilène en partenariat avec la Ville de Dakar.	Dynamisme des cadres de concertation de la commune pouvant mener des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation rationnelle de l'espace.
Faiblesses dans la politique de soutien aux arts et à la culture	Manque de soutien aux écrivains et autres artistes de la commune	Léthargie du secteur culturel et artistique	Organiser annuellement les 48 heures culturelles de la Medina...	Longue tradition de culture des <i>lebous</i>

Les informations recueillies à la *Médina* indiquent que **la Mairie ne collabore que très peu avec les migrants de son territoire** : en effet, pour les élus locaux, les artisans venus du *Baol*, du *Cayor* et les commerçants guinéens du marché de *Tilène* ne seraient intéressés que par leurs activités économiques... **Les rares moments d'échanges** ont lieu à l'occasion des soirées culturelles organisées sous le parrainage du Maire. L'animation autour du Diagramme de Venn a souligné la faiblesse des relations entre les élus locaux et les structures associatives implantées dans la Commune dont beaucoup sont pilotées par des immigrés internationaux ou des migrants internes.

Par manque de volontarisme politique et d'espace de dialogue et de concertation, **aucune politique publique locale n'a pu être mise en place pour faciliter les procédures d'accueil** des étudiants, des locataires ou des primo-arrivants. Faute de structures d'accueil, **les migrants internes déploient leurs propres stratégies d'insertion dans le tissu urbain**.

C'est le cas des Soninkés de *Diawara* ou de *Tuabou* qui ont acquis des espaces communautaires d'accueil des migrants qui arrivent du village d'origine [cf. *Monographie Vallée du Fleuve Sénégal*].

Le tableau ci-dessous fournit des informations sur les précieux dispositifs du COREDIA et de Tuabou Jikké à Dakar dénommés « Kompo Khoré » :

Dispositifs des ressortissants soninkés à Dakar : deux exemples de triangulation possible

Comité Rénovation du village de Diawara (COREDIA) Dakar

L'Association des ressortissants de Diawara a mis en place **un comité local** dans chaque zone d'accueil des ressortissants de *Diawara*, ainsi qu'au niveau du village d'origine de *Diawara*.

Dès lors, à *Dakar*, COREDIA constitue le relais entre les migrants d'Europe et le territoire d'origine. L'association villageoise est proche de la collectivité (Commune de *Diawara*).

Par contre, à *Dakar*, l'association des ressortissants de Diawara n'a aucune relation avec les collectivités locales d'accueil (not. La *Médina*).

L'association s'investit dans le domaine de l'immobilier. Exemples de réalisations :

- **A Diawara** : Projet Eau de 250 millions de francs (installation de forage), financé par tous les migrants dans le monde.
- **A Dakar** : Construction de 2 maisons communautaires (financement à 70% par les migrants en France), dont une dans le quartier de *Ben Tally* (Commune d'Arrondissement de *Biscuiterie*) et une seconde à la *Médina*.

La maison communautaire à Ben Tally a une capacité d'accueil de 63 personnes : elle a été construite **pour faciliter l'hébergement des jeunes qui quittent le village et qui viennent s'installer à Dakar sans pouvoir compter sur une famille d'accueil**. Ces jeunes arrivent le plus souvent à Dakar dans le but de rejoindre l'Europe. Certains réussissent à le faire, les autres restent en ville où débute l'apprentissage de métier.

A la rue 39 X 26 de la Médina, l'immeuble qui a été construit compte **des appartements qui sont mis en location, 2 salles de réunion où se tiennent les AG et un espace de rassemblement** en cas de décès d'un ressortissant en Europe ou à Dakar en vue du rapatriement du corps au village.

⇒ Les recettes issues des loyers de l'immeuble de la Medina sont divisées en deux parts :

- Une part pour assurer les charges de la maison communautaire ouverte aux jeunes migrants (à *Ben Tally*).
- Une seconde part destinée à l'investissement dans des activités et infrastructures de base au village (fournitures scolaire, contribution à la construction d'école ou centre de santé, œuvres sociales).

Quelques témoignages recueillis auprès des migrants de Diawara à Dakar

La migration contribue au développement et à la modernisation de notre territoire d'origine.

Les investissements qui devaient être réalisés par l'Etat ou la Mairie ont été réussis grâce à la migration.

Notre présence dans les collectivités d'accueil contribue également à leur développement grâce aux taxes versées aux Mairies dans le domaine de l'immobilier.

Les collectivités trouvent un intérêt dans la migration, mais, elles s'occupent plus d'aspects politiques.

Les soninkés ne s'intéressent pas beaucoup à la politique, sinon, il serait bien d'avoir un élu pour renforcer le dialogue et la concertation avec les collectivités d'accueil à Dakar.

L'Association Tuabou Jikké à Dakar

La section de *Dakar* a été créée en 1991. La dernière assemblée générale s'est tenue en 2011.

Les objectifs de l'association sont:

- Organiser des activités culturelles et sportives à *Dakar*.
- Appuyer et soutenir financièrement des actions menées à *Tuabou*.

Les ressortissants soninkés avaient créé une maison communautaire en construction « Barak » vers 1941 à Dakar-Plateau, vers l'avenue *Faidherbe*. En 1949, l'association a trouvé un nouveau site et a implanté la maison sur l'Avenue *Lamine Guèye*. C'est en 1954 que l'association a déplacé la maison communautaire dans le quartier de *Ben Tally* (commune d'arrondissement de *Biscuiterie*).

La maison communautaire sert de lieu de passage d'abord pour les migrants en transit à *Dakar* pour aller en Europe. Par ailleurs, elle permet de loger aussi des jeunes du village (étudiants, pour certains) qui viennent à *Dakar* et n'ont pas de famille d'accueil.

La maison d'accueil a été construite grâce à l'apport des migrants en France et de la contribution du village ainsi que des ressortissants à *Dakar*.

Quelques chambres de la maison sont mises en location. L'argent collecté est destiné à prendre en charge une partie des œuvres sociales au village.

Le responsable de la maison d'accueil est le chef du village : étant plus âgé, il devait succéder au chef de village décédé il n'y a pas très longtemps. Mais, puisqu'il vit à *Dakar*, c'est son frère qui assure la chefferie au village. C'est un ancien fonctionnaire de la Marine avant l'indépendance. C'est lui qui avait également eu l'idée de la mise en place de la maison communautaire à l'époque. Les décisions finales sur les projets au village ou de la communauté basée à *Dakar* lui reviennent.

Actions menées à Dakar :

- Construction d'une maison communautaire à *Ben Tally* dans la commune d'arrondissement de *Biscuiterie*.
- Projet alphabétisation pour les ressortissants du village à *Dakar*. Ce projet a duré 2 ans et a été financé par l'ONG PAPA.
- Sensibilisation sur le Sida avec le soutien financier de l'Alliance Nationale de Lutte contre le Sida.

Actions menées à Tuabou :

- Alphabétisation dans le cadre du projet financé par l'ONG PAPA,
- Distribution de fournitures scolaires avec l'appui des migrants en France,
- Reboisement pour lutter contre la désertification

L'association n'entretient aucune relation avec les Mairies des zones d'accueil : « on n'avait pas pensé à nouer des relations avec les Mairies dans le cadre de nos actions à Dakar ».

A travers l'observation, nous avons pu noter que dans le quartier de Grand Yoff, les soninkés investissent dans l'immobilier. De même, dans la zone de *Arafat*, sur 5 maisons, 3 appartiennent à des soninkés.

Ce type de logique « triangulaire » (Village d'origine, *Dakar*, pays de destination) tend à se généraliser dans plusieurs communes de *Dakar* pour sécuriser les migrants le long des parcours migratoires.

2.2.4- Pistes et recommandations dans le cadre de la dialectique migration/développement local

Il est difficile de proposer des pistes et des recommandations précises sans prendre le temps d'analyser plus en détail avec les acteurs concernés les réalités et les enjeux de la dialectique migration et développement local.

Si la Commune de la Médina est historiquement, culturellement et économiquement profondément marqué par la présence sur son sol d'immigrés internes et internationaux, il semble aussi étrange qu'inattendu de constater qu'**aucun dispositif local** n'a été mis en place en vue d'appuyer, de renforcer ou de diversifier ces dynamiques qui participent activement au développement du territoire. Et si les migrants rappellent qu'ils ont pris l'habitude de « *compter que sur eux-mêmes* », les élus locaux, les techniciens et les autres acteurs associatifs n'ont pas idée de comment procéder.

Il ressort pourtant des enquêtes de terrain qu'un quartier comme la Médina peut mieux tirer profit de la migration en adoptant des politiques ciblées

On retiendra parmi les initiatives à envisager :

- **Favoriser le dialogue entre les populations d'origine et de nationalités différentes qui sont présentes dans la Médina et les autorités locales** : la mise en place de cadre de concertation pluri-acteurs associant les migrants permettrait d'identifier et de consolider les secteurs porteurs (habitat, commerce...). Ceci pourrait se faire dans le cadre de journées portes ouvertes, destinées aux élèves, afin de réfléchir ensemble aux enjeux de développement partagés.

Par exemple, la Mairie s'est engagée à mettre en œuvre un grand programme de réhabilitation de l'habitat dans certains quartiers (axe *Urbanisme – Habitat – Voirie urbaine*) : avec l'AFD – qui fait la promotion de politiques de développement durable adaptée aux problématiques d'accès à un habitat durable – un programme original pourrait associer les ressortissants dès son élaboration et dans sa mise en œuvre (cf. outil : cycle de projet).

- **Envisager des partenariats entre la Médina et les collectivités d'origine des migrants internes qui sont présents dans les différents quartiers de la Médina** :

Par exemple, il est possible de poursuivre et d'institutionnaliser ces **rapports triangulaires** au sein de la migration de Thilogne. En effet, une centaine d'étudiants originaires de Thilogne ont des difficultés de trouver un logement. La Mairie pourrait envisager mettre en place une véritable cité universitaire que les migrants en Europe soutiendraient sans réserve (cf. Témoignage du Président de l'association de Thilogne En France).

- **Diversifier les partenariats de coopération décentralisée à l'international** : les migrants internationaux sont autant de relais potentiels pour faire vivre les logiques de co-développement entre les territoires (Région Ile de France, territoire de la Région de Dakar, mais encore certains territoires de Guinée...). Un travail d'identification de ces ressortissants (annuaire) et de renforcement de leur organisation associative permettrait qu'ils deviennent des partenaires au développement : c'est un facteur d'ancrage important des dynamiques de co-développement local (cf. Pépinière d'entreprises, PCTI...).

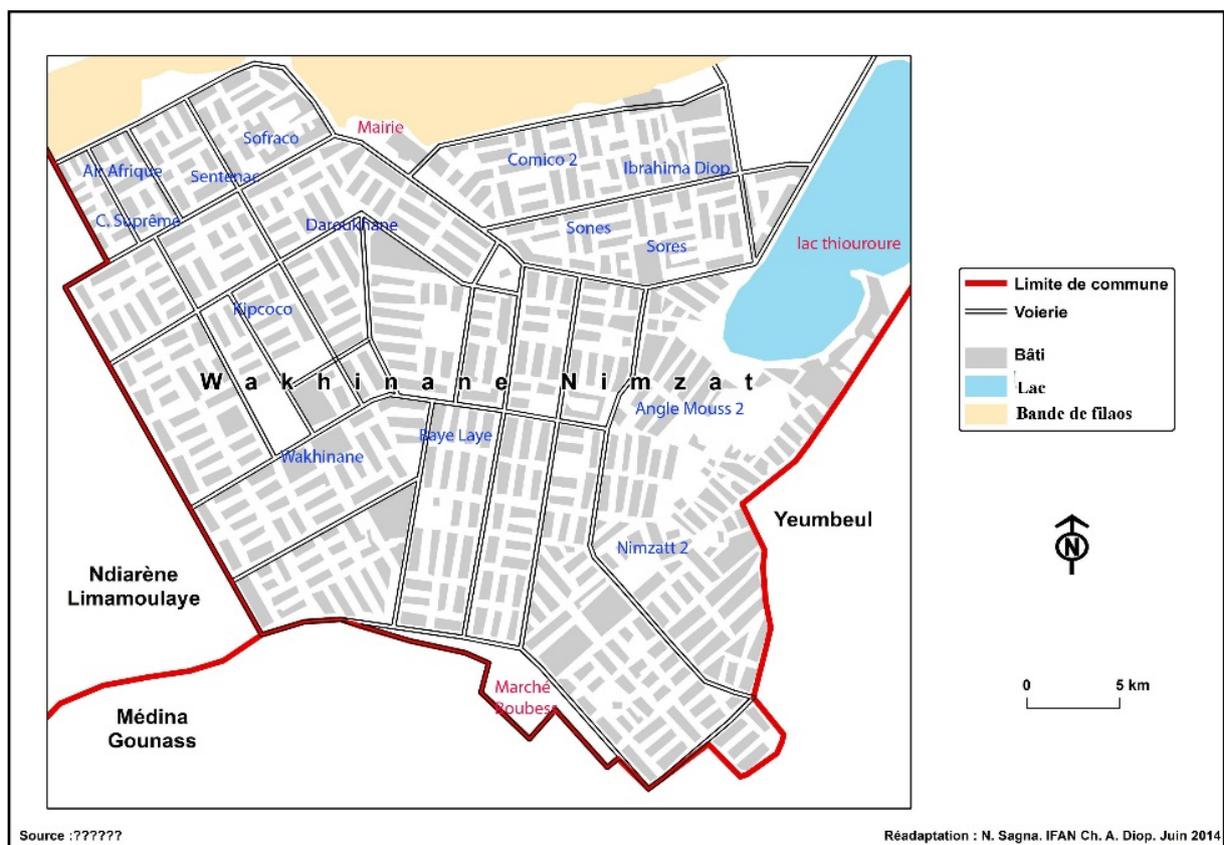
2.3- La commune d'arrondissement de Wakhinane-Nimzatt (Guédiawaye) : migrations, citoyenneté... et développement durable ?

2.3.1- Aspects historiques, géographiques et sociologiques

Comme tous les îlots qui forment la Ville de Guédiawaye, **le secteur de Wakhinane-Nimzatt est un quartier jeune**. Il date de l'année 1972 c'est-à-dire « *déguerpissement des quartiers de Wakhinane, Baye Laye, et de Nimzatt des zones où sont aujourd'hui implantés les HLM 1 et 2 de Dakar* ». (Entretien avec V. Diop, juin 2014).

La Commune d'arrondissement créée par le décret 96-745 du 30 août 1996 est formée de deux types d'habitations :

- Les quartiers d'habitat planifié ou « cités » de *Sofraco, Sones, Socres, Air Afrique, Cour Suprême, Sentenac, Comico 2 et Ibrahima Diop* ;
- Les quartiers populaires de *Nimzatt, Angle Mouss 2, Wakhinane, Daroukhane et Baye Laye*.



Carte de la Commune d'arrondissement de Wakhinane-Nimzatt

La commune de Wakhinane Nimzatt apparaît comme **une cité dortoir caractérisée par la précarité des conditions de vie**. Elle partage son **aspect de quartier irrégulier** avec la plupart des communes d'arrondissement de la zone d'extension de Pikine-Guédiawaye,

La commune compte 52 quartiers répartis en 9 zones d'habitation. Sa population était estimée en 2009 à **80 650 habitants** sur une superficie de 3,6 km², soit une densité de 2 324 hbs/km². **Le taux d'accroissement démographique moyen annuel est l'ordre de 5 %**.

La répartition par sexe donne un pourcentage de femmes de 52% et 48% d'hommes tandis que la classification par âge montre **une extrême jeunesse de la population** (60% de la population totale ont moins de 20 ans).

Wakhinane-Nimzatt est ainsi confrontée à des **problèmes de prise en charge des besoins sociaux spécifiques de sa population** dans ces secteurs : éducation, travail, sport, loisir, logement, santé...

La composition démographique est caractérisée par une prédominance des Wolof et la présence de presque toutes les ethnies sénégalaises: haalpoular, sérère, mandingue, Diola, manjaks, etc.

Du point de vue du relief, Wakhinane-Nimzatt est situé sur une plaine de sol dior entrecoupée de dépressions inter dunaires ou *niayes* qui sont le **domaine des périmètres maraîchers réservés à la production de légumes**.

L'occupation des zones inondables consécutive à la ruée des populations d'origine rurale vers la banlieue et à la forte croissance naturelle a donné lieu, avec le retour à une pluviométrie normale, à de terribles inondations. Des quartiers comme « cité » Madieng Khary Dieng, Tollou Baye Birane, Daroukhane 1 à 8, Nimzatt 2 ou Angle Mouss 2 sont désormais inaccessibles pendant une bonne partie de l'année puisqu'ils sont envahis par les eaux. Il s'agit d'un véritable drame humain que la construction de bassins de rétention n'a pas encore réussi à résoudre. A l'approche de l'hivernage, les populations desdits quartiers redoutent le pire. Elles doivent parfois abandonner leurs habitations pour louer des chambres ailleurs. **Des secteurs entiers de la Commune d'arrondissement ont d'ailleurs été déplacés**, dans le cadre de programmes gouvernementaux, vers le « *village de recasement de Jaxaay* » dans la zone de Kounoune-Niacourab.

Guédiawaye : 109 familles victimes d'inondations relogées au Plan Jaxaay (*Le Soleil*, jeudi 11 mars 2010)

(APS) – **Quelque 109 familles de la commune d'arrondissement de Wakhinane Nimzatt, dans le département de Guédiawaye (banlieue dakaroise), victimes d'inondations, ont rejoint jeudi leurs nouvelles maisons sur le site du Plan Jaxaay, a constaté sur place un reporter de l'APS.**

"Aujourd'hui, nous déplaçons ces familles qui habitaient dans des zones inondées pour les reloger sur ce site (Cité Jaxaay) conformément à la volonté du président de la République", a indiqué Mansour Ndoye, coordonnateur adjoint du Projet Plan Jaxaay qui assistait au déplacement des familles concernées.

Selon lui, ces 109 familles font partie des 1.800 autres familles victimes d'inondations dans les communes d'arrondissement de Wakhinane Nimzatt et de Médina Gounass, recensées pour bénéficier des nouveaux logements au Plan Jaxaay.



Maison envahie par les eaux de pluie



Un cadre de vie peu propice à l'habitat



Dégradation avancée du rideau de filao destinée à lutter contre l'avancée de la mer



Atelier de formation professionnelle soutenu par des migrants.

2.3.2- Ebauche du profil migratoire de Wakhinane-Nimzatt : un *melting pot* à promouvoir

La commune de *Wakhinane-Nimzatt* est représentative de l'évolution urbaine dakaroise en termes démographiques. En effet, toutes les populations sénégalaises sont représentées dans les quartiers de la commune qui ont été créés ex-nihilo.

Les différents îlots d'habitation sont de véritables *melting pot* où voisinent différentes ethnies : les *Haalpular* originaire de la vallée du Sénégal, les Wolofs, les familles Mauritanienne présentes depuis les années 60/70 et qui (notamment les femmes) tannent le cuir dans la « *brousse de Guédiawaye* » (cette activité dégage une mauvaise odeur et nécessite un certain isolement) et enfin les populations dites du sud avec les *Diolas* et les *Mandjaks*.

Ces deux derniers groupes se font surtout remarquer par leur **appartenance au catholicisme** et leur sens élevé de la solidarité de groupe qui s'exprime surtout à l'occasion des cérémonies funéraires.

Il convient de rappeler que l'immigration *Mandjack* vers Dakar est à l'origine liée à des raisons sociales, aux travaux forcés imposés par les colons portugais et aux travaux champêtres obligatoires pour la famille royale (GRDR, 2011). Majoritairement originaires de la région de la Région de *Cacheu* (Guinée Bissau), les *Manjaks* sont arrivés à Dakar qui est devenu le principal lieu de transit vers l'Europe notamment vers la France où quelques uns ont pu se rendre avec la nationalité sénégalaise (Diop 1996). Depuis quelques années, on assiste à des retours de migrants *Mandjaks* qui, après de longues années d'absence, choisissent de s'établir définitivement à *Guédiawaye*.

La majorité des migrants *Manjaks* sont devenus des citoyens sénégalais et sont parfaitement intégrés dans les quartiers périphériques comme *Wakhinane-Nimzatt*. Leurs enfants sont nés et ont grandi au Sénégal et « la plupart d'entre eux n'ont jamais mis les pieds en Guinée Bissau ». Ils sont d'ailleurs très actifs dans les ASC où certains se sont illustrés comme de grands footballeurs. On compte parmi eux un grand nombre de joueurs professionnels évoluant en France. Aux dires des autorités municipales, la communauté *Mandjack* participe activement aux activités citoyennes initiées par la Commune.

2.2.3- Gouvernance locale : impulser et renforcer les dynamiques de développement local

La Commune de *Wakhinane-Nimzatt* ne dispose pas de plan d'investissement communal. En effet, un forum a été convoqué en 2011 dans le cadre d'une concertation entre les 66 conseillers élus et quelques personnes ressources de la collectivité territoriale : mais il n'a pas débouché sur les résultats attendus. Des conseils de quartiers chargés de définir les besoins de leurs localités ont bien été mis en place mais leurs travaux n'ont pas été validés. Il en résulte que **le Maire entouré des quelques conseillers a déroulé son propre programme d'action**. Notamment, dans l'urgence, pour faire face aux inondations. C'est ainsi qu'avec l'appui du PNDL il a acquis un camion hydro cureur et deux motopompes pour faire face aux inondations. Et parmi les partenaires de la Commune, l'Agence Régionale de Développement (ARD) a pu appuyer l'élaboration de ces projets.

Quand la question a été posée, les acteurs rencontrés se sont rappelés qu'un migrant installé en Allemagne s'est récemment rapproché des autorités municipales pour solliciter, auprès des élus locaux de son pays de résidence, l'équipement de la maternité. Mais cela ressemble à l'exception qui confirme la règle : **il n'y a pas de tradition « migration-développement » dans cette commune**.

Par ailleurs, la Municipalité de *Wakhinane-Nimzatt* vient en aide aux femmes organisées en GFP et aux jeunes des ASC, dont la plupart sont d'origine immigrée. Ces derniers reçoivent annuellement une subvention de 200 000 FCFA et des jeux de maillots. De même, les autorités religieuses locales bénéficient aussi d'aide dénommée « secours » à l'occasion de la Tabaski pour les musulmans et de la Pâque pour les chrétiens, mais sans distinction ethnique ou de nationalité.

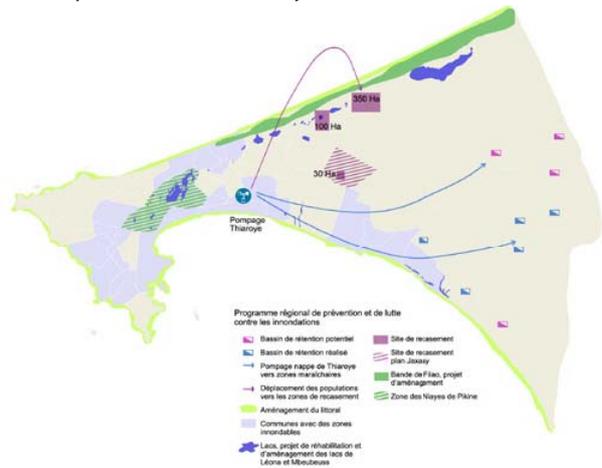
Tout habitant de *Wakhinane Nimzatt* semble être un citoyen à part entière. Il semblerait néanmoins intéressant d'approfondir cette question : car la qualification de « ville dortoir » interroge sur les modalités d'accès au foncier et plus particulièrement à l'habitat. Si l'enquête n'a pas permis de rentrer dans ces détails, une étude supplémentaire permettrait certainement de nuancer ce constat et de penser autrement l'articulation entre « migration, citoyenneté et développement ».

2.3.4- Enjeux, pistes et recommandations à Wakhinane-Nimzatt : des enjeux de développement durable à croiser avec les réalités socio-économiques et culturelles liées aux mobilités

2.3.4.1-Des enjeux déclinés en termes de développement durable :

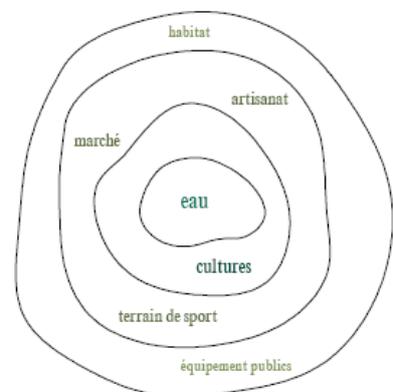
Un document rédigé en 2009, intitulé Recherche d'une stratégie de restructuration d'un quartier précaire de la région de Dakar aux abords du lac Thiouroure, Wakhinane-Nimzatt, Guédiawaye(123 p.) nous permet de mieux comprendre les enjeux principaux du territoire.

- **L'amélioration du cadre de vie par l'élaboration d'une stratégie de restructuration des quartiers** : « *Le raccordement aux réseaux, d'abord aux voiries et à l'eau, et l'éclairage public et l'assainissement sont des priorités manifestes. Une fois ces connexions établies, l'importance est ensuite accordée aux édifices publics, et enfin à l'arborisation...* ».
- **La lutte contre les inondations comme objectif stratégique pour la commune** (et plus largement le département de Guédiawaye) : « *La résorption des problèmes liés aux eaux de pluies et aux inondations est une des données majeure à prendre en considération et constituera une ligne directrice à l'élaboration de cette stratégie de restructuration* ».
- **L'aménagement du lac Thiouroure comme élément central de cette stratégie** : *Ce lac est considéré comme un élément important dans la mise en place des habitats et, dans l'optique d'une restructuration, il est estimé que celui-ci nécessite une valorisation. (...) En conséquence, il paraît raisonnable de rendre cette zone inondable à son exploitation antérieure, à savoir l'agriculture. La réimplantation de cette activité est par ailleurs un moyen de doter les environs d'une ressource économique supplémentaire et constitue donc un moyen de contribuer au développement local* ». Certains ont aussi envisagé de traiter les eaux stagnantes pour faire de cet espace naturel, **une zone de loisirs**, équipée de canoës et de bungalows, pour développer le tourisme de proximité.



NB : Le Plan de Développement Urbain de Dakar (2009, cf. carte ci-contre) prévoit dans ses **projets 7, 8 et 9** des aménagements de ce type (pp 64-65). Par ailleurs, **le Plan Climat Territoire Intégré (PCTI, 2014)** a retenu le renforcement des capacités de production des produits maraîchers dans les *Niayes* et leur commercialisation sur circuits courts pour approvisionner la restauration collective (et notamment en milieu scolaire).

En définitive, **la restructuration donne lieu à un plan dont le cœur est constitué d'un bassin de rétention d'eau, d'un canal et du lac** : « *Une organisation radiale s'opère ensuite générant une programmation de l'intérieur vers l'extérieur, des zones agricoles, des lieux de vie et enfin des habitations dans la zone désormais sèche* » [(cf schéma ci-contre). (...) Dans un contexte où les surfaces libres sont les grandes absentes, il est proposé de **densifier le tissu urbain** en général qu'il s'agisse d'équipements ou d'habitations. S'appuyant sur le fait que les constructions en cours des parcelles de l'ASECNA s'élèvent déjà sur plusieurs niveaux, il apparaît que c'est **une réponse incontestable au manque chronique d'espace causé par une trop forte occupation du sol**.



Le projet approfondira alors la **recherche de solutions de logement dans cette optique tout en respectant traditions et les modes de vie locaux**.

2.3.4.2- Une articulation *migration-citoyenneté-développement* en milieu urbain à inventer

Les principaux problèmes de la commune de Wakhinane-Nimzatt ont trait à l'organisation urbaine et au développement de stratégie de développement durable, à la fois en termes d'accès aux services de base (eau, assainissement, éducation, santé, habitat) mais aussi de désenclavement et de développement et de sécurisation de l'emploi notamment pour les jeunes.

Etant donné que le profil de la population est à dominante « migrante » (immigration internes et internationales), pour certains sédentarisés depuis plus de 40 ans, Il est alors possible de **penser les articulations entre « migration, citoyenneté et développement »** :

- **Favoriser le portage politique de ces démarches par les élus locaux** : il est encore trop fréquent que des programmes d'Etat soient construits et mis en œuvre sur ces territoires sans impliquer les autorités locales élues.

Par exemple, le Ministère de l'élevage a bien identifié le potentiel de développement économique incarné par l'activité des femmes d'origine Mauritanienues, tanneuses de peau : mais il n'y a aucune stratégie concertée avec les élus dans le projet d'« accueil » de ces femmes dont il s'agirait de... clôturer l'espace où elles se sont installées.

- L'animation d'une réflexion pluri-acteurs pour **produire de manière collective le « profil migratoire » du territoire** (histoire, démographie, flux, organisations, compétences, prospective 2025...) est une piste à explorer, préalable à l'identification des politiques sectorielles « mig-DL » pertinentes. Notons l'importance donnée au *respect des traditions et des modes de vie locaux* en conclusion de l'étude ci-dessus. Seul un diagnostic fin permettrait de répondre à ces enjeux.
- **La problématique de l'accès au foncier et à la propriété** (locataires, propriétaires...) **doit faire l'objet d'une analyse précise** pour pouvoir ensuite identifier les acteurs clefs à mobiliser dans le cadre de l'élaboration de cette stratégie de restructuration. Il s'agit d'un enjeu clef de développement, notamment dans l'optique des déplacements de population.

Les outils « radar de compétences » et « cycle de projet » peuvent permettre de consolider ces pistes et d'expérimenter cette approche innovante qui est un levier évident de développement d'une citoyenneté active pour un développement local durable.

2.4- La Commune de Diamniadio : un territoire vierge pour développer une recherche-action sur cette articulation « migration-citoyenneté-développement »

A centre de toutes les attentions notamment depuis 2000, la Commune de *Diamniadio* qui doit accueillir une partie de la **nouvelle ville de Dakar** à côté du Lac Rose est une commune de plein exercice depuis 2002 [cf. décret 2271 du 21 février 2002. Elle est entourée par la Communauté rurale de *Yenn* et les Communes de *Sébikotane* et *Sangalkam*.

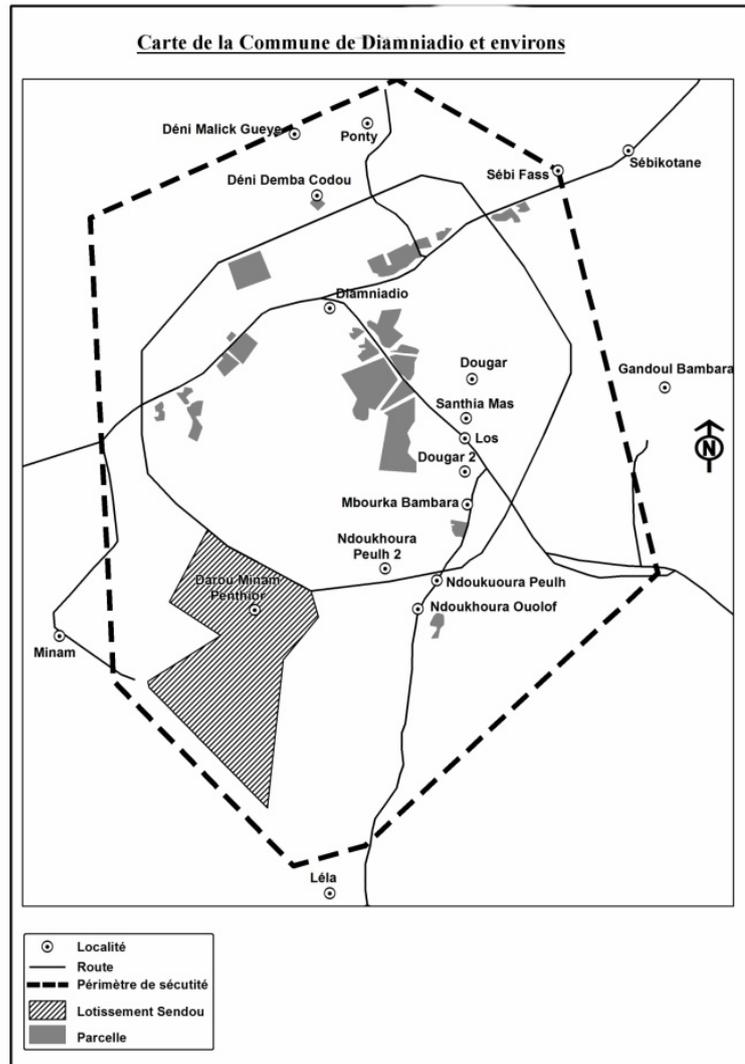
2.4.1- Aspects géographiques et démographiques : le point d'équilibre entre l'hinterland du Sénégal (accueil des populations rurales) et le Centre de Dakar (mouvements intra-urbains pour désengorger Grand Dakar)

Connue pour sa situation de **carrefour routier** et de point de vente de fruits et légumes, *Diamniadio* polarise un grand nombre de villages qui contrôlent de **vastes étendues de terres propices au développement de lotissement mais aussi à l'agriculture**.

La Commune compte officiellement **10 quartiers** (*Diamniadio Nord, Déni Ndiakhatt, Déni Malick Guèye, Déni Demba Codou, Déni Youssou, Dougar Losa, Sébi Ponty, Dougar Aithia, Dougar Peul et Ndoucouira Peul*) auxquels il faut ajouter **10 hameaux** revendiqués par les autorités locales (*Ndoucouira Peul 2, Ndoiyène, Diamniadio Nord, Yam, Déni Bacar Diop, Dougar Poulo Tanghor, Dougar Dabathie, Dougar Ouest, Boumka Bambar et Médinatoul Salam*).

La population de *Diamniadio* qui était de **13 000 individus** selon le PIC de 2005-2009 est estimée **entre 15 000 et 20 000 personnes en 2014**. Elle est principalement composée de *Wolofs*, de *Sérères* et de *Haalpular*.

Une **importante communauté d'origine guinéenne** vit sur le territoire communal. Elle est estimée à 500 individus qui s'adonnent au commerce de fruits.



2.4.2- Migration et développement local : un enjeu stratégique pour la capitale

Malgré les nombreux projets qui se sont succédés, **la majorité des documents ne présente aucune analyse précise – et notamment prospective – des dynamiques démographiques.** Ce territoire est pourtant stratégique : il est à la fois l'espace d'installation potentiel des populations issues des autres régions du Sénégal, mais aussi des familles qui pour différentes raisons (accès la propriété, recherche d'un cadre de vie plus agréable...) ont décidé de quitter le centre ville.

- ⇒ Quelle politique locale prévoir pour répondre à ces différents enjeux, en toute transparence, équité et justice ?
- ⇒ De quelle information a-t-on besoin pour adapter au mieux les stratégies de développement et d'aménagement de ce territoire aux attentes et besoins des futurs résidents ?
- ⇒ Quelle dispositif de concertation (avec qui ? pour qui ? comment ? à quel rythme ?) mettre en œuvre pour pouvoir répondre aux enjeux plurisectoriel et multi-scalaires de ce territoire ?

Le PIC de *Diamniadio* ne répond pas à ces principales interrogations : **il n'identifie par les migrations comme étant un paramètre important à intégrer dans les processus de planification locale.**

Documents (année de rédaction)	Em/Im/Migration(s)	Migrant/E-Im-migré	Mobilité(s)	Diaspora(s)	Exode rural	Décentralisation	Collectivité(s)	Autorité(s) locale(s)	Planification	Coopération(s)
PIC 2005-2009 (Nov. - Déc. 2004)	0	1	5	0	0	1	3	0	0	4
Projet de plate-forme du Millénaire de Diamniadio (2007, T. 2)	2	7	1	0	0	0	6	1	2	0

Pourtant, les **nombreux projets d'aménagement** de la zone de *Diamniadio* depuis 20 ans ont effectivement largement contribué à faire de ce carrefour routier une zone très convoitée. Mais ce n'est que **récemment** que l'ouverture du tronçon autoroutier Dakar-Diamniadio en 2013 et le démarrage des travaux de l'aéroport Blaise Diagne de Ndiass ont donné raison à ceux qui ont cru à l'intérêt d'investir dans cette zone.



Pose de la première pierre
du **Pôle urbain** de Diamniadio



Maquette du **futur aéroport**
Blaise Diagne de Ndiass

C'est ainsi que **la ruée vers la terre donne lieu à une spéculation foncière sans précédent.** Elle s'accompagne d'une **destruction des vergers et des zones maraîchères** qui bordent les villages devenus très attractifs depuis l'aménagement de nouvelles voies de circulation.

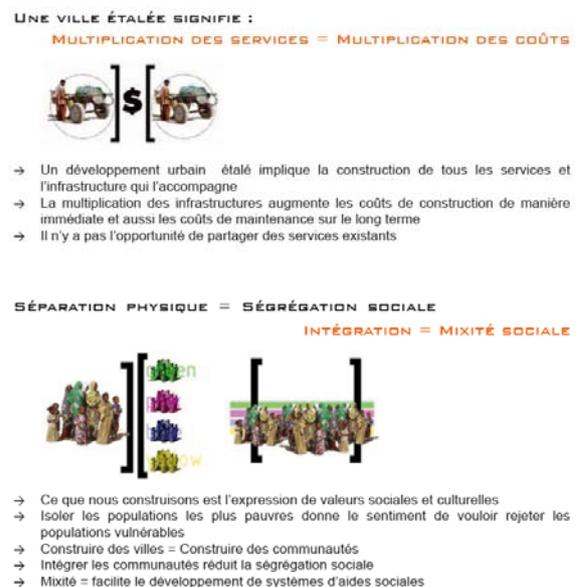
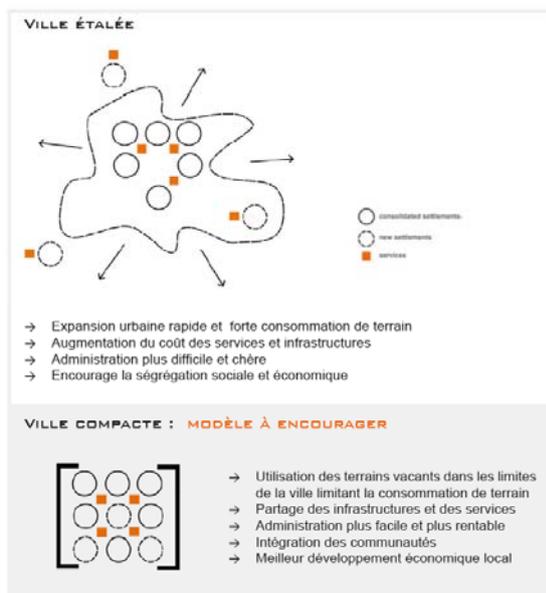
Au final, **il ne semble pas y avoir de stratégie évidente** autre que de **développer « la plate-forme de Diamniadio »** : c'est-à-dire prévoir *ex-nihilo* toutes les commodités pour en faire un véritable pôle de développement. Des démarches autour des *villes nouvelles* qui, en France, ont montré leur limite.

2.4.3 Enjeux de territoire : quelle place pour *Diamniadio* dans la ville de Dakar de demain ?

Le **Plan de Développement Urbain (PDU) de Dakar** présente en introduction (p. 16) le modèle urbain à encourager (ville compacte, en bas à gauche) en soulignant qu'il permet :

- Une utilisation des terrains vacants.
- Un partage des infrastructures et des services
- Une administration plus facile et plus rentable
- **Une intégration des communautés et**
- **Un meilleur développement économique local.**

Il rappelle aussi **les enjeux de mixité géographique et sociale pour lutter contre tous les risques de ségrégation, physique comme sociale** (en bas à droite).



Le **PDU** identifie bien *Diamniadio* (*Yenn, Sébikotane, et Sangakalm*) comme un espace stratégique pour « construire la ville de demain ». il prévoit d'ailleurs dans son **projet N°10/13** la création **d'un centre universitaire à Diamniadio** avec pour objectif de « favoriser l'accès à l'enseignement aux populations éloignées des centres urbains et une bonne capacitation des nouvelles génération ».

Effectivement, en généralisant cet objectif, l'enjeu principal est de faire en sorte que le schéma d'aménagement de la nouvelle ville soit « l'affaire de tous » : créer une ville est un défi qui demande à la fois de l'intégrer au territoire tout en préservant ce territoire.

Cet objectif ne doit pas être remis en cause par la spéculation foncière, ou encore la construction de quartiers d'habitation anarchiques. Pourtant, la vente des terres par les propriétaires traditionnels du sol dans les villages environnants risque déjà de compromettre le schéma d'aménagement.

Les premiers entretiens réalisés à Diamniadio précisent que le défi est bien de conserver un équilibre entre l'« enjeu d'accueil de population » (habitat, lotissement, cadre de vie...) et l'« enjeu d'agriculture périurbaine » (pour garantir la sécurité alimentaire).

Certains secteurs ont semblé dès maintenant dignes d'intérêt :

- ☞ **L'investissement dans l'accès au foncier et à la construction immobilière** dans le cadre de projets ouverts aux migrants internationaux désireux d'accéder à la propriété.
- ☞ **La promotion d'investissement dans la production agricole et/ou animale** en vue de répondre aux besoins des populations : les logiques de « fermes agricoles » en vogue dans les communautés migrantes en France pourraient être expérimentées ici.

2.4.4- Pistes et recommandations : *Diamniadio*, un espace d'expérimentation entre urbanité et ruralité

Le projet urbain de *Diamniadio* doit être envisagé comme un programme de déconcentration de l'agglomération de Dakar par redistribution des fonctions urbaines à l'échelle de toutes les unités territoriales qui la composent :

- **Dans le cadre de l'aménagement du Pôle urbain *Diamniadio-Sébikotane***, la mise en place des dispositifs opérationnels et des projets structurants comme la *Plateforme industrielle* ou l'*Université du Futur Africain*) doit impérativement faire l'objet d'une **concertation préalable**, et d'abord avec les autorités locales : il s'agit de penser la ville nouvelle dans la cadre d'une politique de décentralisation respectueuse des prérogatives des collectivités locales.

Par exemple : face aux menaces régulières d'implosion sociale au sein de l'UCAD, quelle stratégie d'accueil peut être prévue pour les étudiants à *Diamniadio* ? L'expérience de triangulation de *Tuabou* et *Diawara* autour des maisons d'accueil peut-elle être pensée et adaptée à *Diamniadio* ?

Autre exemple : comment le Centre Le Centre de Formation aux Métiers du Bâtiment et des Travaux Publics (CFBTP) de *Diamniadio-Dakar*⁵ a-t-il anticipé cette problématique migratoire ? Une rencontre avec le Directeur du Centre a démontré qu'aucune analyse préalable n'avait été faite sur cette dimension : pourtant, la formulation de l'idée d'identifier des profils de jeunes d'origine rurale à former (cf migrations internes) ou de mobiliser les compétences de certaines catégories de migrants (cf radar) pour assurer l'accueil de stage pratiques ou même dispenser certains modules de formation a déclenché un engouement spécifique et des rencontres avec les acteurs de la migration – à travers le REMIDEV – ont déjà été organisées durant l'étude.

- **L'association des migrants internationaux au projet de ville nouvelle** devrait pouvoir s'appuyer sur une politique d'information des membres de la diaspora qui seront en mesure de mobiliser les investisseurs et les autorités de leurs pays d'accueil.

Si la mission n'a pas permis d'aller plus en profondeur dans les analyses des pistes et recommandations, en termes de « développement local, développement économique local, citoyenneté ou même de partenariat... », ***Diamniadio* est peut-être – sans doute ? - le territoire le plus propice au développement d'une recherche-action** sur cette dialectique « migration-développement ».

⁵ Etablissement d'enseignement technique et professionnel créé dans le cadre d'un partenariat entre le Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et deux syndicats professionnels du secteur avec le soutien financier de l'Agence Française de Développement (AFD).

III- Synthèse générale : constats, enjeux, secteurs porteurs et pistes et recommandations

La place privilégiée de la Région de Dakar dans l'économie sénégalaise en fait une place centrale du point de vue des questions de mobilité et de développement.

Les importants besoins de consommation offrent de nombreuses opportunités d'investissement. Aucun secteur n'est épargné. Que ce soit la production de biens d'équipement ou de services, le marché est suffisamment ouvert. Il s'agit toutefois d'innover en faisant preuve d'inventivité pour être compétitif et produire à des coûts abordables.

Nos enquêtes indiquent que les secteurs porteurs sont nombreux : l'habitat (au sens large), l'accès aux services de base, l'assainissement, le transport intra-urbain, l'agriculture périurbaine et l'élevage familial (embouche), etc. sont autant de secteurs intéressants pour approfondir cette problématique. Haut lieu de la migration sénégalaise tant du point de vue des mobilités internes de l'émigration que de l'immigration, la région de Dakar peut aussi tirer grand profit de sa situation dans l'optique du « développement durable » (enjeux des ODD – Post 2015).

Néanmoins, **les potentialités de développement que renferme la migration méritent d'être mieux intégrées dans la planification du développement local** en vue d'en tirer un meilleur bénéfice :

- **Dimension prospective :** Si tout le monde s'accorde sur la nécessité de prendre en compte la migration dans la planification du développement, les recherches menées dans la région de Dakar soulignent le **peu d'attention prêté à la mobilité** tant à l'échelle des zones de départ que des zones d'installation. En effet, rares sont les élus qui ont conscience de l'intérêt d'intégrer le paramètre « mobilités et migrations » dans leur stratégie locale de développement de leurs collectivités. Aussi bien en amont (anticipation des incidences) qu'en aval des processus de planification (mobilisation des compétences).
- **Produire des connaissances :** A ce sujet, un constat – une constante – de l'étude réside dans la mécanique des entretiens : suite aux questions posées, les réponses ont toutes souligné que si « *rien n'est fait dans ce domaine* » (qui sur un premier réflexe semble « *relever du domaine de la souveraineté nationale...* ») et sur un second reconnaît le manque d'anticipation et d'esprit prospectiviste), il y a un intérêt manifeste et systématique pour appréhender ces questions « *moteurs d'innovation et de résilience* » : une réflexion qui doit être accompagnée à commencer par la production de données aussi bien quantitatives que qualitatives sur les mobilités.
- **Des compétences à diversifier :** Si la dimension économique est relativement bien perçue, l'apport culturel ou la fonction d'interface entre les collectivités d'accueil et d'origine constituent autant de domaines à exploiter : pour arriver à des résultats significatifs, il importe de développer une réelle synergie entre les différents protagonistes de la dialectique « migration et développement » : l'Etat, les élus locaux, les migrants, les partenaires au développement et la société civile. Celle-ci passe par la mise en place de cadres locaux de concertation, respectueux des prérogatives de chaque entité, et en particulier des migrants – internes comme internationaux - qui doivent désigner de manière démocratique leurs représentants.

Pour cela, **l'analyse des interrelations entre la mobilité et le développement à l'échelle de la région de Dakar permet d'identifier quelques contraintes** qu'il faudrait savoir prendre en compte :

- **Les logiques d'animation du développement local doivent être repensées dans un contexte urbain** où la disponibilité des acteurs est moindre que dans un contexte rural (cf. monographie Vallée du Fleuve Sénégal). L'Acte III de la décentralisation devrait permettre de poser les jalons pratiques de ce type d'approche pluri-acteurs favorable à la territorialisation des politiques publiques et facteurs d'émancipation des actions citoyennes.
- **L'élaboration de plans d'investissement viables avant de faire appel aux compétences des migrants :** il apparaît que la peur d'investir qui est observée chez de nombreux migrants est fondamentalement liée au taux élevé d'échec enregistré dans les projets.

BIBLIOGRAPHIE

Pour la région de Dakar

- ABOU EL FARAH Y., AKMIR A. & BENI AZZA A., *La présence marocaine en Afrique de l'Ouest : cas du Sénégal, du Mali et de la Côte- d'Ivoire*. Rabat : IEA (série Études, 2), 1997.
- ADANDE A. « Origine des villages de Tiaroye et Yombeul », *Notes africaines* n°50, 1951.
- AFOLAYAN A. A., "Immigration and expulsion of ECOWAS aliens in Nigeria", *International Migration Review*, XXII, 1, 1988: 4-27.
- ANDRADE E., *Les îles du Cap-Vert : de l'esclavage à l'émigration spontanée. Les migrations capverdiennes à Dakar*. Dakar : IDEP, 1973
- ANGRAND A. P., *Les Lébou de la presqu'île du Cap Vert. Essai sur leur histoire et leurs coutumes*. Dakar, 1946.
- BARDEM, I. (1993). « L'émancipation des jeunes: un facteur négligé des migrations interafricaines », *Cahiers Sciences humaines* 29 (2-3) : 375-393.
- BCEAO, *Enquêtes sur les envois de fonds des travailleurs migrants – Sénégal*, septembre 2011
- BREDELOUP S., « Les Sénégalais de Côte-d'Ivoire face aux redéfinitions de l'ivoirité », *Études Migrations/Studi Emigazione* n° 121, 1996: 2-24
- CAMARA C., *Saint-Louis du Sénégal. Évolution d'une ville en milieu africain*. Dakar : IFAN, 1968.
- CeSPI, *Initiatives de partenariat de Co-développement immigrants Ghanéens et Sénégalais et recherche-action du CeSPI-OIM*, novembre 2006
- CHARBONNEAU R., « Les Libano-Syriens en Afrique noire », *Revue française d'études politiques africaines* 26, 1968 : 56-71.
- CHARPY J., *Lafondation de Dakar (1845-1857-1869)*. Paris : Larose, 1958
- COLVIN L. (dir.), *Les migrants de l'économie monétaire en Sénégal*. Dakar, 1980,
- CRUISE O'BRIEN R., *White Society in Black Africa. The French of Senegal*. London: Faber & Faber, 1972.
- DAVID P., *Les navétanes. Histoire des migrants saisonniers de l'arachide en Sénégal des origines à nos jours*. Dakar : NEA, 1980.
- DIENG S A *Épargne, crédit et migration : le comportement financier des migrants maliens et sénégalais en France*, Université Lumière Lyon 2, octobre 2000
- DIALLO P. I., *L'immigration des Guinéens à Dakar*. Université de Lille: Thèse de doctorat, 1975.
- DIOP M. C. (dir.), *Le Sénégal et ses voisins*. Dakar : Sociétés Espaces Temps, 1994.
- DUBRESSON A. *L'espace Dakar-Rufisque en devenir*, Paris : ORSTOM, 1979.
- DUCHEMIN G J., « La République lébou et le peuplement actuel du Cap Vert », in. *La presqu'île du Cap Vert*. Dakar : IFAN, 1959.
- ENDA Europe & ENDA Diapol, *La diaspora sénégalaise. Quelles actions pour le développement au Sénégal*. Paris, décembre 2009.
- EUROSTAT/IRD, *Facteurs d'attraction et de répulsion à l'origine des flux migratoires internationaux: rapport Senegal*, 2010,
- FALL P. D. Du village à la banlieue : l'évolution des villages lébou du rivage méridional de Dakar. Université de Paris X-Nanterre : Thèse de doctorat de 3e cycle, 1986
- FALL P. D., « Protectionnisme migratoire en Afrique noire : les migrants sénégalais face à la politique de "gabonisation" », Dakar : *Bulletin IFAN*, B, 49 (1-2), 1999-2000 : 102 -134.
- FALL P. D. , « Les migrations africaines vers l'Europe : de l'appel de main-d'oeuvre aux migrations clandestines en direction de Lampedusa et des Canaries », Communication au Séminaire international sur *Migraciones internacionales e integración cultural en los espacios insulares. Una perspectiva historica*. Tenerife (ESPAÑA): Universidad de La Laguna/ Academia Canaria de la Historia, 2 au 4 juin 2008
- FALL P. D., "Imagining Europe: Being willing to go does not necessarily result in taking the necessary steps", *The ITPCM International Commentary*, vol. X n°35, April 2014, pp. 21-26.

- FALL P. D., « Les Sénégalais au Maroc : histoire et anthropologie d'un espace migratoire » (pp. 277-291), in: MARFAING, L. & WIPPEL S., (s. dir.), *Les relations transsahariennes à l'époque contemporaine. Un espace en constante mutation*. Paris/ Berlin: Karthala- ZMO, 2004.
- FALL P. D., « Les étrangers au Sénégal. Regards sur les stratégies économiques de la communauté capverdienne », (: 569-582), in : *La Population africaine au XXI^e siècle*. Durban: Union pour l'Étude de la Population africaine, 1999.
- FAURE C., *Histoire de la presqu'île du Cap Vert et des origines de Dakar*, Paris, E. Larose, 1914
- GAYE M et NIANG S, *Manuel des bonnes pratiques de l'utilisation saine des eaux usées dans l'agriculture urbaine*. Rome : FAO/ENDA RUO, 2010.
- GUEYE C., *Touba. La capitale des mourides*. Paris : ENDA, Karthala, IRD, 2002
- IAGU, Rapport Géographie Ville . Région de Dqkqr, 2007.
- KAMARA S., Croissance urbaine et gestion des infrastructures et équipements marchands à Dakar: cas des nouvelles centralités commerciales. Université Gaston Berger de St Louis : Mémoire de maîtrise 2008.
- LESSAULT D. et C. IMBERT, « Mobilité résidentielle et dynamique récente du peuplement urbain à Dakar », Décembre 2013
- MBOKOLO E., « Peste et société urbaine à Dakar : l'épidémie de 1914 », *Cahiers d'Etudes africaines* n°85-86, XXII, 1-2, 1982, pp. 15-46.
- MBOW L. S., Dakar : croissance et mobilité urbaines. Université de Paris X-Nanterre : Thèse de doctorat d'État ès Lettres, 1992.
- MEDO F., *L'immigration libanaise en Afrique de l'Ouest (Le cas du Sénégal, de la Côte-d'Ivoire et du Bénin)*. Université de Poitiers : Thèse de doctorat, 1984.
- OIM, Etude sur l'identification des secteurs prioritaires/opportunités d'investissements du pays, décembre 2008
- SALLERAS B., La politique sanitaire de la France à Dakar de 1900 à 1920. Université de Paris I : Mémoire de maîtrise d'histoire, 1980.
- SCHAPENDONK, J. (2012). "Beyond departure and arrival: analyzing migration trajectories of sub-Saharan African migrants from a mobilities perspective" (: 105-119), in. : *The Challenge of the Threshold : border closures and migration movements in Africa*. Lanham: Lexington Books.
- SECK A., *Dakar, métropole ouest-africaine*, Dakar : IFAN, Mémoires de l'Institut fondamental d'Afrique noire · Volume 85, 1970.
- SENEGAL, UN HABITAT, CITES ALLIANCE, *Stratégie de développement urbain du Grand Dakar. Horizon 2025*. Dakar: 2010.
- SINATTI G., « Return migration as a win-win-win scenario? Visions of return among Senegalese migrants, the state of origin and receiving countries », *Ethnic and Racial Studies*, 2014
- SYLLA A., « Une République africaine au XIX^e siècle (1795-1857) », *Présence africaine*, juillet 1955.
- TIMERA, M. (2001). « Les migrations des jeunes sahéliens: affirmation de soi et émancipation », *Autrepart* (18) : 37-49.
- THIAM M. D., *Le syndrome des inondations au Sénégal*. Dakar : PUS, 2011.
- VERNIERE, M. (1977). *Dakar et son double*. Paris: Bibliothèque nationale.
- Ville de Dakar/Direction de la Planification et du Développement Durable, *Etude monographique de la ville de Dakar*, juillet 2013.
- ZAMPAGNI F. (2010). A Visa for Schengen's Europe. Consular practices and regular migration from Senegal to Italy. CARIM-VI Summer School on Euro-Mediterranean Migration.

Par site en particulier

DIAMNIADIO : COMMUNE DE DIAMNIADIO, Plan d'Investissement Communal de Diamniadio 2005-2009, novembre-décembre 2004.

MEDINA : ANSD Service régional de la Statistique et de la Démographie de Dakar, Situation économique et sociale de la région de Dakar de l'année 2007 (Rapport final), Août 2008.

VILLE DE DAKAR/CAM, Plan d'Investissement Communal de la Médina 2014-2019, janvier 2014.

WAKHINAN NIMZATT : DIOP A. M., *Société manjak et migration*. Besançon : Demontrond, 1996.

MESTELAN P. & *al.* : Recherche d'une stratégie de restructuration d'un quartier précaire de la région de Dakar. Aux abords du lac thiouroure, Wakhinane-Nimzatt, Guédiawaye, Janvier 2009.

Annexes

Calendrier et personnes rencontrées

Jour	Nom	Prénoms	Structure/Fonction	Localité
07-avr-14	FALL	Meissa	Secrétaire Municipal	Commune d'Arrondissement de la Médina
08-avr-14	Kébé	Moustapha	Chargé de Mission	REMIDEV (Réseau Migration Développement)
10-avr-14	LO	Ndeye	Point focal	CARIMA / ENDA DIAPOL
	DIOP	Mambaye	Responsable du centre	Centre Doxandem
11-avr-14	Cissokho	?	Directeur du centre CFBTP	Diamniadio
14-avr-14	ROSNERT ALISSOUTIN	Ludovic	Responsable du centre	CODEM Centre d'Orientation et de Documentation
15-avr-14	FAYE	Lamine	Responsable de projets	Pépinière d'Entreprise
	NDAO	Niogosse	Chargé de mission	PCTI
16-avr-14	NIANG	Ndeye Arame	Présidente	FASER (Fédération des associations de migrants Sénégalais de retour)
	BA	Maimouna	Agence Immobilière	Commune de la Médina
17-avr-14	DIALLO	Ousmane	Agence Immobilière Maréga	Commune de la Médina
	NDIAYE	Samba		
	FAYE	Moussa	Fédération des ASC	
	Nigériens (commerçants)	?	?	
21-avr-14	MENDY	Narine	Manjak à Guédiawaye originaire de la Guinée	Commune de Wakhinane Nimzatt
24-avr-14	SAKHO	Rassy	réfèrent	COREDIA Dakar
28-avr-14	BATHILY		secrétaire général	
13-mai	SENE	Aissatou	?	Conseil Régional de Dakar
	SAMB	El Hadji Momar	?	Conseil Régional de Dakar
14-mai	NGOM	Ndeye Fatou	CTA Fann (centre de traitement ambulatoire)	Dakar
15-mai	MIORCEC	François	Campus France	Dakar
23-juin	NIANE	Mamadou	Secrétaire Communal	Commune de Diamniadio
24-juin	GAYE	Abdou	Agent Voyer Mairie	Commune de Diamniadio
27-juin	DIOP	Vieux	Adj Chef de quartier	Commune de Wakhinane Nimzatt
02-juil	FALL	Bamba	Maire de la Médina	Commune de la Médina
03-juil	DIOP		Adjoint Maire Médina	Commune de la Médina

Fiches synthèse des programmes et dispositifs :

- **PLASEPRI**
- **CODEM**
- **CARIMA**
- **PAISD**
- **Pépinière d'entreprises**

Pour les autres dispositifs, voir le document Rapport Annexe [pp. 33-62].

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Phase I 2009-2014 Phase II 2013-2016	Etat du Sénégal et Etat français	Migrants porteurs de projets économiques Diaspora qualifiée Assos de migrants Jeunes volontaires / diaspora Communauté locales	Phase I Etat Français 9 M d'€ et 450 000 € (FEI) Etat Sénégalais 790 000 € Phase 2 Etat français 2 M d'€ et 450 000 € (FEI) Etat sénégalais : 854 000 €	Sénégal
Pourquoi ? (motivations)	Les migrants sénégalais installés en France jouent un rôle essentiel dans leur pays d'origine en mobilisant leur compétence et expertise mais aussi leur épargne pour réaliser des projets de création d'entreprise et de développement local dans leurs régions d'origine. Dans un contexte de transition démographique au Sénégal, l'émigration sénégalaise constitue un véritable filet de sécurité sociale, un mécanisme de résistance et un facteur réel de stabilisation sociale. Issu de la coopération bilatérale entre le Sénégal et la France, le PAISD s'attache à promouvoir et optimiser ce potentiel de solidarité et d'investissement des migrants sénégalais en France dans l'essor et le développement de leur pays d'origine.			
Pour quoi ? (missions)	Promouvoir les initiatives de développement économique et social au Sénégal, à travers la mobilisation des moyens et compétences des ressortissants sénégalais établis en France La finalité est de contribuer au développement économique et social du Sénégal, en s'intégrant dans les politiques nationales, régionales et locales de développement : il vise à faire des Sénégalais établis en France, par un soutien à leurs initiatives individuelles et collectives et par la mobilisation de leur expertise, des acteurs du développement économique et social de leur pays d'origine.			
Quoi ? (activités)	5 composantes opérationnelles : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Composante 1 : Accompagnement des promoteurs sénégalais établis en France, porteurs de projets d'investissements économiques privés au Sénégal. ✓ Composante 2 : Mobilisation de la diaspora hautement qualifiée établie en France pour la réalisation de missions d'expertise de courte durée au Sénégal. ✓ Composante 3 : Financement de projets de développement local dans les régions d'origine des migrants. ✓ Composante 4 : Volontariat de Solidarité pour le Développement. ✓ Composante 5 : Mise en œuvre d'une action sectorielle de contribution au désenclavement numérique des régions périphériques. 			 
Comment ? (organisation)	Le programme est organisé autour d'un dispositif institutionnel comprenant un comité de pilotage et un comité de sélection des projets au Sénégal et un comité de suivi en France. Au plan opérationnel , le PAISD est mis en œuvre sur le double espace Sénégal-France par une cellule de coordination logée à Dakar à la Direction de la Coopération Technique (Secrétariat Général de la Présidence de la République du Sénégal) – NB : Au cours de la phase 1 du PAISD, le dispositif était complété d'une cellule relais en France (logée au PS-Eau) et d'une antenne au Nord-Est du Sénégal (logée à l'ADOS à Matam). Pour chacune des composantes, les procédures (modalités, montage financier, conditions, calendrier) sont spécifiées sur le site Internet du programme : www.codev.gouv.sn			
Perspectives	Fin 2013, la France et le Sénégal ont signé une convention de financement pour la 2 ^{ème} phase du PAISD (3 ans) autour de deux axes principaux : <ul style="list-style-type: none"> - La mobilisation de l'épargne des migrants autour de la création d'entreprises individuelles et collectives et d'actions de développement local dans les régions d'origine. - La valorisation de l'expertise des migrants dans le cadre de missions d'expertise ou de volontariat. Suivant les recommandations de l'évaluation (Juillet 2013), cette 2 ^{ème} phase développera de nouvelles activités d'accompagnement de projets basés sur des modèles de promotion d'une économie territoriale dans un contexte de décentralisation avancé, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ☞ L'accompagnement de l'investissement productif collectif des migrants au Sénégal. ☞ Le développement de partenariats. ☞ La capitalisation et la valorisation des pratiques des migrants. 			

Principaux résultats depuis 2005 (source : <http://www.ambafrance-sn.org/Programme-d-appui-aux-Initiatives>)

Quelques chiffres	<p>Soutien à l'investissement privé 485 promoteurs accompagnés dont 63% des projets démarrés 60% des promoteurs sont diplômés de l'enseignement supérieur 9 M€ / 6 Milliards FCFA investis au Sénégal par les créateurs d'entreprise (fonds propres et banques) dans des projets de plus en plus structurés 1.800 emplois au Sénégal dans l'ensemble des secteurs concernés</p> <p>Appui au développement local dans les régions d'origine 134 projets d'infrastructure socio-économique portés par des associations de ressortissants (dont 48 écoles, 31 accès à l'eau, 42 sanitaires, 9 barrages hydro-agricoles) 15.4 M€ (10.1 Milliards de FCFA) investis dont 30% de participation financière des ressortissants et leurs partenaires dans les secteurs stratégiques de l'éducation, la santé et l'accès à l'eau potable</p> <p>Forte mobilisation de la diaspora 25.000 ressortissants mobilisés dans le dispositif, à titre individuel ou collectif 351 associations de ressortissants sénégalais reconnues en France recensées par le PAISD 1.000 candidats inscrits en ligne et 78 missions réalisées (expertise et volontariat confondus) 3.000 experts inscrits dont 800 experts depuis la France sur base de données www.senexpertise.gouv.sn</p>
Éléments d'analyse	Cf. Évaluation des activités du programme d'appui aux initiatives de solidarité pour le développement (PAISD, 2009 – 2012, Juillet 2013)

Partenaires du dispositif

Le programme a développé des partenariats dans chacune des composantes parmi lesquels : l'Office français de l'immigration et de l'intégration (ex ANAEM), Entrepreneurs en Afrique (Campus France), la Banque régionale de solidarité, les Régions Ile de France et de Dakar [cf. [Fiche synthèse](#) Pépinière d'entreprises, Dakar], etc. Des **partenariats d'avenir** sont aussi envisagés avec la BDNE, l'APIX, l'ADEPME, le FONGIS, le FONGIP...

Impact sur le développement des territoires (extrait de l'évaluation)

- *Le PAISD met l'accent sur des composantes qui concourent à **renforcer les opportunités de développement du Sénégal** : il combine l'insertion économique des migrants et la densification du tissu économique (not. dans les zones périphériques), l'action collective des associations et la mobilisation de l'engagement des jeunes issus de la migration à travers des opérations de solidarité et l'expertise de la diaspora, tout en cherchant à améliorer l'environnement technologique des zones de départ.*
- *En inscrivant son action dans les politiques nationales, le PAISD ambitionne de contribuer à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Mais si la pertinence par rapport aux orientations nationales peut être établie, le PAISD n'a pas à l'entame déterminé une **situation de référence nette définissant des indicateurs pour mesurer la progression vers les OMD.***
- *En se référant tout d'abord aux politiques nationales, le PAISD souhaite renforcer le développement local : dans cette perspective, il doit **amener les associations de migrants à renforcer la collaboration avec les autorités locales** afin d'améliorer le niveau d'appropriation des réalisations mais aussi leur cohérence avec les orientations politiques au niveau local.*



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Bénéficiaires Acteurs des projets	Sociales Economiques Innovation Partenariat Plaidoyer...	A renforcer (si 67 % des projets ont bénéficié du concours des CT (terrain), ce % révèle des disparités importantes)	Programme structurant à forte visibilité à l'échelle de tout le pays Diversité des composantes pour aborder la richesse de la problématique Adhésion des assos de migrants	Implication des élus locaux dans le processus de décision Capacités des acteurs locaux en gestion du cycle de projet	Renforcement des conflits de pouvoir entre élus et leaders migrants Capacité de résilience et de renouvellement en contexte financier tendu	Envisager la mise en place d'un seul dispositif (avec BAOS, FAISE, PAISD, Tokten) Inscrire les dynamiques de co-développement local dans les principes de la décentralisation (maîtrise d'ouvrage par les élus locaux)

Contacts : Pape Birama Thiam (Directeur de la Coopération Technique) **Courriel :** datech@orange.sn

Site Internet : www.codev.gouv.sn

Pour aller plus loin : Doc. Evaluation des activités du PAISD (2009 – 2012, Juillet 2013).

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
2008	Coopération bilatérale : Italie-Sénégal	Tous les Sénégalais Priorité accordée aux émigrés sénégalais en Italie	Etats Italien et Sénégalais	Tout le Sénégal La diaspora en Italie
Pourquoi ? (motivations)	Programme du gouvernement sénégalais financé sous forme de prêt par le gouvernement Italien et remboursable en 40 ans. Au début le programme s'appelait Plateforme d'appui au secteur privé. C'est à la suite du lancement en 2008, que le gouvernement Italien à intégré la dimension de la migration, compte tenu du nombre élevé de la diaspora sénégalaise dans son pays. La présente initiative entend construire une plateforme à la fois financière et d'assistance technique qui contribuera au développement du secteur privé, valorisant ainsi le potentiel économique local et celui des émigrés sénégalais en Italie.			
Pour quoi ? (missions)	Augmenter la capacité du secteur privé sénégalais et des émigrés sénégalais vivant en Italie à contribuer au développement durable de leur pays. Le programme vise l'augmentation du volume d'investissements efficaces et productifs par les PME, qui génèrent des opportunités d'emplois surtout dans les régions de forte émigration. Il entend aussi promouvoir le rôle économique de la femme dans le processus du développement et l'investissement en technologies durables, soucieuses de la protection de l'environnement.			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Assistance technique aux porteurs de projet ✓ Analyse et première validation des dossiers de crédit ✓ Transmission des dossiers de crédit aux intermédiaires financiers locaux (banque commerciales, institutions de micro finance, sociétés de location vente). ✓ Suivi des projets financés. 			
Comment ? (organisation)	<p>Financement de 24.050.000 € : prêt de 20 Millions € remboursable sur une période de 40 ans + subvention de 3,7 millions € + contribution de l'Etat du Sénégal de 350.000 €</p> <p>Durée : 3 ans.</p> <p>i) Organisation</p> <p>L'unité du programme a la responsabilité de l'exécution opérationnelle et de la création des synergies nécessaires entre les institutions partenaires pour le développement du secteur privé. Le responsable du programme a la responsabilité de la bonne application de l'Accord Cadre par la coordination du programme avec les institutions impliquées.</p> <p>Le Comité de Pilotage est chargé d'identifier les lignes stratégiques, de contrôler la bonne exécution du Programme et a la possibilité d'apporter ou de proposer des modifications au programme conformément à l'article 7 du Protocole d'Accord.</p> <p>ii) Appui Technique et Financier</p> <p>Le dispositif financier se décline en 2 lignes de crédit : (i) La ligne de crédit PME d'un montant de 12 M€ destinée aux demandes de financement comprises entre 30 et 300 M/CFA ; (ii) La micro-finance d'un montant de 8 M€ concerne les demandes situées dans l'intervalle de 3,5 M/CFA à 30 M/CFA. Ces financements sont réservés essentiellement à l'acquisition d'équipements et matériels de production et de services connexes aux biens d'équipements nécessaires à l'activité de l'entreprise.</p> <p>L'appui technique se fait à trois niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une assistance technique : encadrement / orientation / préparation des plans d'affaires - Une assistance technique : accompagnement des activités de l'entreprise après la mise en place du financement demandé. - Des appels à propositions sur des thèmes spécifiques identifiés par les partenaires institutionnels. 			

Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Dotation d'un montant de 300 M/CFA au fonds d'appui aux initiatives des sénégalais de l'extérieur (FAISE) pour permettre aux émigrés de bénéficier du programme. Ce montant est déjà validé par le comité de pilotage du programme. ✓ Travailler avec les ARD pour l'accompagnement des émigrés dans le montage / suivi des projets identifiés à partir des plans locaux de développement (PLD). ✓ Création de cadre de concertation entre les ARD, la Chambre de commerce et les institutions financières. ✓ Mise en place d'un incubateur PME dans les régions pour accompagner le secteur privé ✓ Attribution d'1 Md CFA au Ministère de la famille pour l'entreprenariat féminin
---------------------	--

Principaux résultats (rapport d'activité 2013)

Quelques chiffres	<p>558 projets reçus pour un montant total de 50 429 930 307 F CFA</p> <p>271 projets reçus d'émigrés sénégalais en Italie 22 182 407 033 F CFA</p> <p>Financement de 503 M/CFA de projets de migrants : soit 6% du total (/ 12 M€).</p>
	<p>220 projets sectoriels financés (2013) : agriculture, pêche, élevage, transport, industrie</p> <p>6 % de projets financés sur 48 % de demandes transmises par les Sénégalais en Italie.</p>

Partenaires du dispositif

La Direction générale de la Coopération au Développement du Ministère italien des Affaires étrangères (MAE/DGCS) : bailleur de fonds (subvention et crédit d'aide) et contre partie pour l'exécution du programme.

La Direction de la Micro finance du Ministère de la Famille, en tant que ministère de tutelle technique de la PlasePri. Elle à la responsabilité de la mise en œuvre du programme.

Le Ministère des Sénégalais de l'Extérieur, participe à la réalisation de toutes les activités du programme.

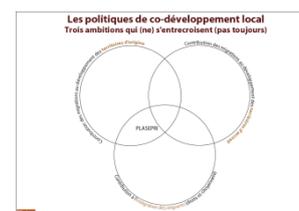
La Direction des PME du Ministère des Mines, de l'Industrie, de la Transformation Alimentaire de Produits Agricoles et des PME, garantit les liaisons avec les politiques sectorielles de promotion des PME au Sénégal.

Le Ministère de l'Economie et des Finances, signataire de la Convention de financement entre les deux gouvernements est l'interlocuteur principal du Gouvernement italien.

Impact sur le développement des territoires

Le rapport d'activité (2013) ne développe pas de mesure d'impact en termes de création d'emploi. La méthodologie d'accompagnement à la fois technique et financier le long du parcours du porteur de projet économique est importante.

Si les projets peuvent être issus des PLD, en réalité, ces documents de planification n'ont pas ce niveau d'analyse en termes d'opportunités de niches économiques.



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Bénéficiaire prioritaire (en théorie)	Economique	Inexistant	Méthode d'appui technique et financier le long du cycle de projet éco.	Des migrants peu bénéficiaires Liens faibles avec les acteurs éco des territoires	Pas de création du fonds de garantie pour supporter les risques encourus	Partenariat avec les ARD et FAISE pour augmenter l'implication des migrants.

Contacts : Directeur (en cours de recrutement)

Courriel : plasepri@orange.sn

Site Internet : www.plasepri.sn/ – www.famille.gouv.sn – www.coopitadakar.net

Pour aller plus loin : Plasepri – Rapport d'activité, Décembre 2013.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources Financières	Géographie d'actions
2012	Enda Diapol	Migrant(e)s de retour (hautement qualifiés, volontaires, expulsés...) Candidats au départ	CEDEAO (€ AECID)	Sénégal, dans trois régions (Dakar, Louga, Ziguinchor)
Pourquoi ? (motivations)	La migration de retour est faiblement encadrée par les politiques de développement, celle-ci peut constituer un puissant levier de développement économique des pays d'origine. Au moment où les politiques d'incitation au retour se multiplient, les questions sur la réinsertion des migrants de retour se posent : comment accompagner les migrants « de retour » à être des acteurs de développement ? par quelle stratégie assurer leur insertion et/ou leur réinsertion socioéconomique dans leurs localités d'origine ? Le Sénégal est connu pour sa forte diaspora : le programme CARIMA est né pour répondre à ces questions			
Pour quoi ? (missions)	Promouvoir la création d'espace d'accueil et d'orientation des migrants de retour, en vue de leur reconversion socio professionnelles. Aider les migrants de retour à leur insertion sociale et économique (avec une attention particulière pour les femmes de retour d'Espagne, notamment à Ziguinchor)			
Quoi ? (activités)	Un espace aménagé dans l'optique de recevoir et de conseiller tout migrant de retour qui désire s'impliquer activement dans le développement économique du Sénégal. Les services fournis vont du soutien psychologique à l'appui technique : <ul style="list-style-type: none"> ✓ Information et communication autour du projet, le centre et les enjeux de la migration pour le développement local, ✓ Renforcement des capacités des migrants de retour quand à la gestion et au management des PME/PMI, ✓ L'accès aux sources de financement via les institutions de micro finance aux migrants de retour porteurs de projets ✓ Capitalisation et évaluation du projet. 			
Comment ? (organisation)	Mise en place de cadres régionaux d'information de gestion et de pilotage du projet, avec tenue périodique de réunions entre partenaires et bénéficiaires du projet. CARIMA est présent dans trois régions du Sénégal (Dakar, Louga et Ziguinchor) avec des points focaux logés au niveau des conseils régionaux. Pour une meilleure implication dans le programme, les présidences des comités de pilotages sont assurées par les conseils régionaux. Une convention de partenariat a été signée avec le conseil régional de Dakar. La Fédération des associations des sénégalais de l'extérieur de retour (FASER), partenaire privilégié, appuie la mise en œuvre du projet et l'identification des migrants de retour.			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ L'implication des acteurs de la migration autour d'un travail pluri-acteurs en synergie. ✓ Favoriser la prise en compte de la migration dans les politiques de développement des collectivités locales : faire un plaidoyer auprès des autorités locales afin de les amener à intégrer la migration dans leur planification locale. 			

Principaux résultats

Quelques chiffres	Réinsertion de 100 migrants dans les régions de Dakar-Louga-Ziguinchor. Accompagnement de 40 femmes de Ziguinchor « parties en migrations saisonnières en Espagne pour la récolte des fruits, et désorientées à leur retour ».
Éléments d'analyse	Avec le programme CARIMA, le nombre de membres de la FASER - Fédération des associations des sénégalais de l'extérieur de retour, partenaire privilégié - a considérablement augmenté pour atteindre 300 membres (dans la région de Dakar).

Partenaires du dispositif

La CEDEAO (sur fonds espagnols de l'AECID) finance le programme.

Les Conseils régionaux de Dakar, de Louga et de Ziguinchor sont partenaires techniques dans la mise en œuvre, chargés d'assurer la cohérence des activités avec les politiques de développement régional.

La Fédération des associations des sénégalais de l'extérieur de retour (FASER), partenaire.

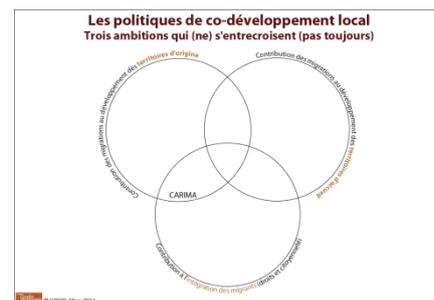
Autres partenaires : Ministères et directions techniques, fondation CEPAIM, institutions de micro finance, mutuelles de santé, centre de formation professionnelle...

Impact sur le développement des territoires :

Le programme se fixe pour objectif de développer des projets économique portés par les migrants de « retour » avec comme indicateur principal d'impact, la réinsertion socioprofessionnelle du porteur de projet et la création d'emploi dans les territoires d'origine.

Ce programme « pilote » n'a pas encore été évalué : mais à mi-parcours (mars 2013), un premier bilan interne malgré l'implication des élus locaux comme partenaires du programme, la dimension « migration-développement » n'est toujours pas intégrée dans les agendas.

Selon le coordinateur du programme : « *il est temps de corriger la distance entre collectivités locales et migrants* ».



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Bénéficiaire Contribution à la mise en œuvre	Economique Technique	Partenaire de l'action pour favoriser l'intégration de la dimension migration dans les politiques de développement local	Appropriation du projet par les migrants de retour Forte implication des associations des migrants (FASER)	Manque de dynamisme des Collectivités locales dans le projet	Suppression des Régions par l'Acte 3 de la décentralisation Non appropriation du projet par les collectivités locales	Elargir la problématique à l'ensemble des compétences liées aux mobilités : la question du retour est une des plus compliquées à appréhender

Contacts : Mamadou Abdoulaye Mbengue

Courriel : falloulaye2002@yahoo.fr

Site Internet : www.endadiapol.org

Pour aller plus loin : Guide d'accompagnement des migrants de retour bénéficiaire du projet Carima.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Avril 2009	Fondation des émigrés sénégalais (FES)	Jeunes du Sénégal (candidat à l'émigration) Diaspora sénégalaise en Espagne Etat et autres institutions	Mairie de Barcelone Auj : Fonds propres de la FAFD	Volonté de toucher toutes les régions du Sénégal (2014 : Dakar, Kolda, Matam)
Pourquoi ? (motivations)	L'idée est née dans le contexte particulier des départs massifs des jeunes vers l'Espagne et visait à informer, conseiller, orienter les candidats à l'émigration afin qu'ils partent avec un projet d'émigration et reviennent avec un projet d'insertion ou de réinsertion. Une étude de faisabilité menée par le centre en 2009 a montré une forte propension des jeunes à l'émigration en Europe (81 %) ; principalement combinée à une faible information (28 %) sur les conditions d'accès de séjour et de travail sur les pays de destination. La fondation des Emigrés Sénégalais (FES) a été créée en Espagne et a pu se rapprocher de la Mairie de Barcelone pour le financement du centre.			
Pour quoi ? (missions)	Contribuer à la réduction de la pauvreté par la promotion d'une migration citoyenne, notamment en valorisant les alternatives nationales à l'émigration aléatoire (formation – crédit – emploi). Le centre a pour mission la lutte contre l'immigration clandestine et aventurière et la promotion de l'auto emploi pour les jeunes.			
Quoi ? (activités)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Accueil / Appui-conseil des candidats à l'émigration, ✓ Accueil / Appui conseil aux migrants de retour, ✓ Appui conseil aux jeunes promoteurs de projet, ✓ Formation des jeunes en entrepreneuriat technique, recherche de financement, recherche d'emploi, ✓ Appui à l'élaboration de projet de co-développement, ✓ Etudes de créneaux porteurs et niches d'emploi (jeunes) ✓ Mise à disposition de documents sur la migration, ✓ Information sur la « destination Sénégal » à l'intention des immigrés potentiels. 			 <p>Le CODM à Ourossogui (au RDC)</p>
Comment ? (organisation)	La création du centre d'orientation et de documentation est une initiative de la Fondation des Emigrés Sénégalais (FES), financé par la Mairie de Barcelone et conduite par un consortium d'organisations : <ul style="list-style-type: none"> - Catalanes/espagnoles : ACISI (Asso. Pour la Coopération, l'Insertion Sociale et l'interculturalité), Fondation CEPAIM, Groupe de recherche GERAFRICA), - Sénégalaises (Groupe de Recherche, d'Etudes et de Formation, Asso. Pour le Codéveloppement ASCODE, Association pour le Développement Économique Social et Culturel ADESC, Fédération des Associations du Fouta pour le Développement FAFD). Les projets sont déposés et sélectionnés en Espagne. L'appui technique à la mise en œuvre et le suivi au niveau local est assuré par le CODEM : le centre informe les candidats à l'émigration sur les conditions d'accès, de séjour et de travail dans le pays de destination. Il donne des conseils aux migrants de retour pour l'investissement productif ou leur réinsertion économique et sociale. Avec les Etats et institutions partenaires, il aide à la prise de décision sur la migration par la mise à disposition d'informations actualisées.			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Construire des partenariats avec les élus des collectivités d'origine des migrants. ✓ Recherche de financement pour des actions de plus grande envergure : tout en poursuivant le conseil et l'orientation des candidats à l'émigration et des émigrés de retour, le CODM s'oriente davantage vers l'emploi des jeunes notamment par la promotion de l'entrepreneuriat jeunesse. 			

Principaux résultats

Quelques chiffres	1 forum national sur l'immigration 1 projet clinique mobile 4 projets de migrants accompagnés : les projets des migrants sont mis en œuvre dans des zones porteuses et dans les secteurs suivants: i) Cultures d'arachide et de mil (Kaolack), ii) Maraichage (Keur Massar – Pout), iii) Fastfood (Camberéne), iv) Aviculture (Mboro).
Éléments d'analyse	Les initiatives pour le renforcement de l'employabilité des jeunes répondent à un enjeu d'actualité au Sénégal. Néanmoins, l'ambition forte du projet ne semble pas correspondre aux faibles moyens financiers et techniques dont il dispose. L'idée d'un centre ressource (documentaire, formation, appui-conseil, écoute...) localisé à l'échelle des régions est pertinente : mais son modèle économique et son portage politique doivent être repensés totalement en lien avec les ressortissants, internes et internationaux.

Partenaires du dispositif

Un consortium d'organisations catalanes/espagnoles et sénégalaises.

Mairie de Barcelone, partenaire financier.

Collaboration avec Mairie de Dakar et avec le BIT, l'OIM et l'observatoire ACP.

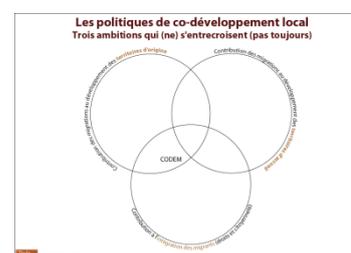
Collaboration avec les régions du Sénégal où il y a des antennes du centre (Kolda – Matam).

Partenariat en France, Espagne et Italie (connexion avec certains membres de la diaspora sénégalaise).

Impact sur le développement des territoires :

Le CODM présente trois originalités : il s'agit d'un programme porté par les migrants (au sein de la FES) qui met en avant la problématique d'une « migration citoyenne » (question traitée de manière transversale) avec une logique d'ancrage territorial de proximité. Le portage par la FAFD à Matam est une alternative à approfondir, en lien avec les autorités locales.

Le contexte qui a présidé à la création du CODM a évolué : pour contrer le dilemme *Barça ou barsakh* (voir *Barcelone ou mourir*), la phase *Toog Tekki* (rester et réussir) mobilise les jeunes pour l'exploitation des opportunités d'insertion professionnelle à la place de l'émigration impréparée. Pour ce faire, il est impératif de consolider les partenariats avec les autorités locales.



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Opportunités Pistes...
Acteur à l'origine de l'idée du CODME Bénéficiaires	Economique Technique Innovation Partenariat	Encore très faible	Volonté des membres (FES) L'innovation des projets portés par les migrants	Pas de portage politique par les autorités locales pour garantir la pérennisation des activités Manque de financement pour le bon fonctionnement du centre	Morosité de l'environnement financier international Délitement du lien entre le CODM et les migrants	Repenser le projet : lui redonner vie en renforçant les partenariats avec élus locaux Mettre l'accent sur le dialogue autour de la migration citoyenne en impliquant les acteurs de la société civile (type FAFD)

Contacts : Rosnert Ludovic Alissoutin **Courriel :** grefroska@hotmail.com **Site Internet :** www.codefes.org

Pour aller plus loin : Information sur la phase « Toog Tekki » sur le Site Internet : www.acisi.org.

Histoire du dispositif

Date de création	Par qui ?	Pour qui ?	Ressources financières	Géographie d'actions
Idée : 2009 Mise en œuvre : en cours	Région de Dakar Région Ile de France	Migrants sénégalais en Région île de France pour des projets économiques en Région de Dakar	Région Ile de France	Région de Dakar
Pourquoi ? (motivations)	<p>La diaspora sénégalaise occupe une place essentielle dans l'investissement au Sénégal et notamment dans la région de Dakar. Elle est fortement représentée en région île de France.</p> <p>Les fonds transférés par les migrants sont de plus en plus importants : sur les 400 projets d'investissement de migrants accompagné par le PAISD sur la période 2006-2011, 38% sont implantés dans la région de Dakar.</p> <p>C'est ainsi que l'idée de créer une pépinière d'entreprises ouverte aux investisseurs migrants sénégalais établis en région île de France est née à travers la coopération décentralisée entre ces deux régions.</p>			
Pour quoi ? (missions)	<p>Accompagner les migrants sénégalais porteurs de projets en région île de France et optimiser les investissements des migrants dans leur territoire d'origine.</p> <p>Projet de co-développement qui vise aussi à accueillir des porteurs de projets, migrants dakarois en région île de France (passerelles entre les marchés, création de co-entreprises...</p>			
Quoi ? (activités)	<p>Soutien aux investissements productifs des migrants, appui à l'entrepreneuriat féminin et contribution à la création d'emploi</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Réception et traitement des dossiers de projets. ✓ Accompagnement des projets pour une durée de 5ans. ✓ Appui TIC et environnement aux PME. ✓ Offre des services de base et spécialisé aux entrepreneurs. ✓ Appui conseil aux entreprises et animation. <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; margin-top: 10px;"> <p>Rappel du contexte</p> <p>La création d'une pépinière d'entreprises orientée innovation dans le secteur de l'agroalimentaire pourrait avoir pour effets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➢ la création d'emplois ➢ la demande de qualifications des entreprises ➢ de nouvelles opportunités de formation pour les jeunes en quête de qualification et d'emploi <p>Une initiative en phase avec la politique de développement social de la Région de Dakar.</p> <p style="font-size: small;">Aster-Relaxation Report 4 - 14 Juin 2012</p> </div>			
Comment ? (organisation)	<p>Partenariat de coopération décentralisée entre la région de Dakar et région île France (avec l'accompagnement technique du PAISD). A NOTER : du fait de la suppression des Régions (Acte III de la décentralisation), il y a une certaine interrogation sur l'avenir du dispositif.</p> <p>La pépinière accompagne les entreprises sur une période de 5 ans avec la tarification qui couvre l'opérationnalisation des services selon le choix de l'entrepreneur de la gamme de services disponibles.</p> <p>La pépinière d'entreprise va orienter principalement ses actions vers l'agro- alimentaire et les services (TIC).</p>			
Perspectives	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Une étude architecturale de la pépinière ✓ Une étude juridique sur la gouvernance du projet ✓ Une étude sur le business plan ✓ Une étude l'UAP (Unité d'apprentissage et de production). 			

Principaux résultats

Le projet n'a pas encore démarré : il est à la phase d'étude de faisabilité menée par un cabinet sénégalais.

Partenaires du dispositif

Région île de France, partenaire de coopération décentralisée. **Région de Dakar**, maîtrise d'ouvrage des actions de coopération. **PAISD**, partenaire technique et dispositif qui accompagne les migrants (le PAISD a pris en charge dans son axe 3, le financement de l'étude de faisabilité de la pépinière réalisée par M. Baytir THIAW).

Le migrant en tant que porteur de projet

- Les initiatives économiques portées ou financées par les migrants sont dans une dynamique d'investissement productif de plus en plus prononcée
- Le dispositif PAISD a accompagné plus de 400 projets d'investissements de migrants sur la période 2006-2011, et environ 38% des projets sont en région de Dakar
- Une pépinière d'entreprises permettrait d'optimiser les investissements des migrants, mais surtout aurait un effet vertueux grâce à l'apport en technologie et savoir-faire des migrants

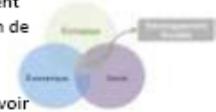


Atelier Restitution Rapport #1 - 14 Juin 2012

21

Nouvelle dynamique dans la coopération décentralisée (IDF & CRD)

- La coopération entre les régions est entrée dans une nouvelle dynamique, notamment en plaçant la Région de Dakar en position de maîtrise d'ouvrage dans les actions de coopération
- Les axes de coopération ont pour but d'avoir un réel impact social et économique
- En matière de développement économique local : la « pépinière d'entreprises en région de Dakar » soutiendra à la fois les investissements productifs des migrants, mais appuiera aussi l'entrepreneuriat féminin et contribuera à créer des emplois



Atelier Restitution Rapport #1 - 14 Juin 2012

22

Extrait de l'étude EDF – Juin 2012

Impact sur le développement des territoires :

Le projet pépinière d'entreprises en région de Dakar soutiendra à la fois les investissements productifs des migrants mais appuiera aussi l'entrepreneuriat féminin et contribuera à la création d'emplois.

Il repose sur une dynamique de co-opération économique sur le « double-espace » de la migration avec articulation entre les marchés des 2 régions capitales (IDF et Dakar).



Outil d'analyse de performance « Migrations-Développement local »

Place des migrants	Compétences mobilisées	Rôle des autorités locales	Forces	Faiblesses	Risques	Pistes...
Bénéficiaire	Economique Technique Partenariale Innovation Plaidoyer	Porteur du dispositif à l'échelle régionale	Stabilité politique Accessibilité géographique Proximité des services administratifs et financiers Dynamique de co-opération mettant en avant plusieurs compétences des migrants	Spéculation foncière Cherté de l'énergie et des facteurs de production	Suppression des régions avec l'acte 3 de la décentralisation Faible intégration de l'industrie au secteur économique Mauvaise répartition des activités socio-économique dans la région de Dakar Réglementation fiscale lourde	Réflexion sur le portage du projet par les communes ou par un ou deux départements Intégration du dispositif au processus et plan d'actions du Plan Climat Territoire Intégré (PCTI) de Dakar

Contacts : Lamine Faye

Courriel : elaminefaye@hotmail.com

Site Internet : xxx.

Pour aller plus loin : Rapport EDF, Projet de pépinière PAISD CRD-RIF, Juin 2012.

Article de presse : Le Conseil régional de Dakar : un acteur inexistant ? (2010)

http://www.sendeveloppementlocal.com/Le-Conseil-regional-de-Dakar-un-acteur-inexistant_a1070.html

Si l'on faisait aujourd'hui un sondage auprès de la population dakaroise autour de la seule question suivante : qui est le président de la région de Dakar ? La réponse sera sans faute à 99%, Pape Diop, car on assimile la commune de Dakar à la région de Dakar. Autrement dit, le Conseil régional est inexistant dans le paysage, malgré toutes les prérogatives que lui confère pourtant la loi. En conséquence, personne ne connaît son président, qui pourtant, selon le Code des Collectivités locales, représente, parle et prend des décisions en son nom. Certes, cette visibilité a été étouffée par des querelles politiques ces derniers temps, mais voilà 12 ans qu'elle existe, qu'a-t-elle fait réellement ? Qu'est-ce qui est vraiment imputable au Conseil régional dans l'univers bouillonnant de Dakar ?

Pourtant, selon l'article 20 du Code des Collectivités locales, « pour les projets ou opérations initiées sur le domaine public maritime et le domaine fluvial par les personnes physiques, les collectivités locales ou toute autre personne morale, il est requis l'autorisation du Conseil régional par délibération », même si cette délibération est soumise à l'approbation du représentant de l'État. Également, il y a lieu de s'interroger, si le Conseil régional de Dakar a été consulté comme le prévoit l'article 21, dans tous les projets ou opérations initiés par l'État ces dernières années sur le domaine public maritime, même si c'est pour la promotion du développement économique et social ? Dans ce même registre, il y a lieu de se demander aussi si la région de Dakar remplit bien la compétence qui lui est dévolue en matière d'aménagement du territoire, comme défini dans l'article 47. Alors pourquoi le Conseil région ne communique pas sur toutes ces dynamiques qui affectent « son territoire » ?

Or, confrontée à une urbanisation fulgurante, plus de 4000hts/km² et son corolaire, explosion démographique, pauvreté, urbanisation anarchique, problèmes de mobilité et autres contraintes environnementales, la question de l'aménagement urbain qui se pose avec acuité dans la région, le Conseil régional est presque introuvable dans toutes les dispositions prises. Pourquoi ?...

Depuis 1902, date de son institution comme capitale de l'Afrique occidentale française (Aof) et du Sénégal à partir de 1958 transférée de Saint-Louis, d'une petite bourgade, Dakar est devenue une grande métropole cosmopolite et hétéroclite avec une conurbation sur toute l'étendue de la région. Sur une superficie de 550 kilomètres carrés, soit 0,3% de du territoire national, la région Dakar concentre plus du quart de la population sénégalaise, soit environ trois millions de personnes. Face aux multiples défis, se multiplient séminaires, ateliers, colloques et autres rencontres pour soit disant promouvoir une « planification stratégique au service du développement durable ». Mais à y regarder de près, on ne note vraiment aucun acte posé tendant à inverser la tendance du tout béton. Ainsi, parmi les problèmes abyssaux dont la région de Dakar est confrontée il y a, la presque inexistence d'espaces vert sur tout son territoire. Avec l'urbanisation incontrôlée, aucune place n'a été prévue pour des espaces verts. Tout a été construit, on s'attaque à tout, même aux sites inconstructibles. Si l'on doit déloger, on n'a pas même plus où reloger les populations déguerpies et pire, on ne résoudra pas le problème. Le comble du paradoxe, il existe pourtant une Direction des Espaces Verts Urbains (DEVU) dont la raison d'être est de prévoir et de s'occuper de ces dits espaces.

La seule forêt classée qui existait dans la région était celle de Mbao, et elle constituait le seul poumon vert de Dakar. Malheureusement, elle est, aujourd'hui, insignifiante à cause de l'urbanisation galopante. Le seul espace vert véritable encore existant et digne de ce nom, reste le parc zoologique de Hann. Créé en 1903 sur 0,5 ha, ce parc couvrait un moment, une superficie de 10 hectares. Aujourd'hui, il a été réduit en peau de chagrin à cause des agressions faites par des promoteurs immobiliers véreux avec la bénédiction et la complicité des autorités locales et étatiques.

A côté, il « existait » dans la zone périurbaine de Dakar, un écosystème particulier avec tous les atouts pour représenter un véritable poumon vert pour la capitale et ses environs : les Niayes, à la fois zone d'agriculture semi-biologique et réserve d'équilibre biologique. En effet, cet écosystème renfermait une biodiversité exceptionnelle avec plus de 140 espèces d'oiseaux et de reptiles (IRD, 1998). Les Niayes qui s'étendent derrière le cordon dunaire, le long de la côte entre Dakar et Saint-Louis sont alimentées par une nappe phréatique affleurant de 0,5 m à 1m suivant les apports pluviométriques et par des lentilles d'eau douce inter-dunaires permettant des cultures maraîchères tout au long de l'année. Soumises aux attaques anthropiques d'une part les prélèvements effectués par un maraichage intensif et d'autre part, à une forte évaporation, le niveau d'eau a considérablement diminué ces dernières années entraînant du coup l'assèchement presque total de certaines parties. Alors que l'usage de nombreuses pollutions vient diminuer la qualité des eaux douces. Ainsi, cet écosystème que le Président Léopold Sédar Senghor appelait « le poumon vert de Dakar » est aujourd'hui devenu un ensemble urbain recouvert couvert par le béton détruisant nombre d'habitats.

Mais cette destruction n'a pas commencé aujourd'hui. Depuis quelques années on assiste à des attaques sur cet écosystème inestimable pour l'équilibre de la région. En voici une petite chronologie. Le 10 juillet 1998 on balise les limites de la zone protégée associée au parc. Le 2 août 1998, lors de la journée nationale de l'arbre, le Ministre de la pêche, Alassane Daly Ndiaye et le maire d'arrondissement de Hann, Mansour Tambédou, plantaient des arbres dans la zone pour confirmer et conforter cette mise en défend. Mais comble de l'aberration, dans le week-end du 19 au 20 septembre 1998, les bulldozers entrent en action pour raser tout ce qui avait été balisé le 10 juillet, éliminant du coup toute la végétation, les haies vives, les arbres fruitiers et les cultures maraîchères, entre autres, notamment dans la partie Nord-Ouest, riche pour sa biodiversité. Après quelques protestations, le 25 septembre 1998 par Arrêté, le Gouverneur de Dakar, met fin à cette entreprise calamiteuse, mais déjà; la destruction des Niayes avait débuté. En effet, en rasant les arbres et les haies vives, l'équilibre de ce biotope s'est trouvé considérablement perturbé. C'est dans cette dynamique que la Niaye des Maristes sur près de 35 ha (1300 m de long et environ 300 m de large), avait totalement disparu aujourd'hui. Les dernières reliques de cette Niaye ont été complètement balayées lors du terrassement de l'autoroute à péage, actuellement en construction. Auparavant, bien avant l'alternance en 2000, le projet phare du président Diouf qui portait sur la réalisation d'une technopôle dans la grande Niayes de Pikine sur un espace clôturé de plusieurs centaines d'hectares, avait posait les jalons d'une autre destruction, même si ce projet comportait une partie importante d'aménagements d'espaces verts. A ce jour, on attend toujours cette installation boudée par le nouveau régime. Alors où est le Conseil régional dans tout cela ?

Par ailleurs, étant donné l'importance du parc automobile de Dakar par rapport au reste du pays (2/3 du total), la région étouffe. En effet, on peut constater qu'à Dakar, le transport est le principal responsable de la pollution atmosphérique. Cet état de fait a été confirmé par l'étude comparative entre Ouagadougou et Dakar faite dans le cadre du programme CORINAIR qui recense les émissions de polluants atmosphériques dues aux différentes activités économiques. En outre, selon la Direction de l'Environnement, le secteur du transport urbain est responsable de 32% des émissions de CO2 dans la capitale, même si ce dernier n'est pas le seul facteur de production de GES. Alors quel est le plan du Conseil région face à cette situation qui devient de plus en plus intenable ?

Or la loi n°96-07 du 22 mars 1996 portant transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales, modifiée par les lois n°2002-15 du 15 avril 2002 et n°2004-21 du 25 août 2004, donne différentes dispositions à la région, collectivité locale, pour assurer une gestion durable de son environnement. Dans cette entreprise, elle peut l'assurer seule ou en association avec d'autres collectivités locales, car « les collectivités locales peuvent librement entretenir entre elles des relations fonctionnelles et de coopération en stricte conformité avec les textes législatifs et réglementaires en vigueur » (article 2). Ce qui permet donc l'inter-agissement pour une gestion commune. Pour faciliter cette initiative, « lorsqu'un groupement de collectivités locales exerce des attributions dans un domaine faisant l'objet d'un transfert de compétences, ce transfert s'opère au

profit de cet organisme sur décision de l'organe délibérant » (article 7). En outre, « l'État et les collectivités locales peuvent, en tant que de besoin, s'associer sous forme contractuelle pour la réalisation d'objectifs et de projets d'utilité publique », selon article 15.

En outre, en matière d'environnement et de gestion des ressources naturelles, selon article 28, la région reçoit comme compétences : « la gestion, la protection et l'entretien des forêts, des zones protégées et des sites naturels d'intérêt régional ; la mise en défense et autres mesures locales de protection de la nature ; la création de bois, forêts et zones protégés ; la protection de la faune ». Alors que dans le cadre de la planification, les articles 43 et 44 de la loi de 1996, donne compétence à la région, à l'image des autres niveaux de collectivités locales, l'élaboration de son plan de développement (PRDI). Alors qu'est que le Conseil régional fait dans ce domaine de compétence ? Pourtant des initiatives ne manquent pas.

Par exemple, à l'image du parc floral à Paris ou du parc départemental de la Courneuve, à cheval entre le 95 (Val d'Oise) et le 93 (Seine Saint-Denis) en banlieue parisienne, le Conseil région de Dakar, en association avec les collectivités locales environnantes des départements de Dakar, Pikine et Guédiawaye pourraient s'organiser pour mettre en place un parc régional multifonctionnel. En effet, les articles 2, 3 et 6. du Décret n°2004-1093 du 04 août 2004 portant création de la Communauté des Agglomérations de Dakar (CADAK), modifié par le décret n° 2005-876 du 3 octobre 2005 entre les villes de Dakar, Guédiawaye et Pikine, conformément aux dispositions des articles 181 et suivants du Code des Collectivités locales, le permettent. En associant l'utile à l'agréable, cette infrastructure pourrait servir aussi bien de site de détente pour les populations environnantes, de pratique sportive, mais aussi servir comme théâtre de verdure pouvant accueillir des manifestations culturelles payantes avec des installations adéquates. Son exploitation, pourrait être confiée à une sorte de syndicat d'initiative ou cédée en exploitation privée, mis en place dans le cadre du CADAK. Cette réalisation pourra être une belle vitrine pour le Conseil région et une belle forme pour concrétiser l'intercommunalité comme prévue dans l'esprit du Code des collectivités locales et du décret créant la CADAK.

Je sais d'avance que certains vont me rétorquer : belle idée, mais alors où trouver le financement pour la réalisation d'une telle infrastructure ? A mon avis, le problème principal dans la gestion de nos collectivités locales, n'est pas lié à un défaut de moyens financiers, mais plutôt à un manque de vision, un manque d'ambition, d'orientation, à une non-maîtrise des textes et un défaut « d'entreprenariat-ship » des élus. L'argent est bien là, c'est qu'on ne le met pas là il faut. Il est là dans les budgets, mais aussi dans ce genre de projet, différents partenaires pourrait être mobiliser et seraient même tout à fait disposés à participer sa réalisation : UICN, Waterland, PNUE, mais aussi tous les bailleurs qui soutiennent aujourd'hui la décentralisation sénégalaise. Car au-delà de répondre à un problème crucial: l'étouffement de Dakar, une telle installation pourrait générer des ressources financières considérables pour les collectivités locales partenaires. En effet, le retour sur investissement pourrait se faire très rapidement tout en permettant à la capitale de mieux respirer en absorbant une bonne partie de la pollution, de mieux faire face aux inondations, tout en offrant un cadre de vie agréable à sa population.

Dr. Djibril DIOP

Chargé de cours Université de Montréal (Canada)

djibril.diop@umontreal.ca

Guide d'entretien N°1 – Phases I, II et III

Destiné aux représentants des institutions sénégalaises et françaises (Ministères, Directions, PAISD...) **et internationales** (AFD, DUE, PNUD-OIM (ICMD), BIT, BSH) **et des réseaux** (CONGAD, REMIDEV, EU-NOMAD, PS-Eau, CUF...).

1. Présentation :

- a. Présentation de l'organigramme de votre institution ?
- b. Quelles sont vos attributions/missions spécifiques ?
- c. Quelle est la place des « phénomènes migratoires / migrants » dans ces missions ? De quels « phénomènes migratoires / migrants » s'agit-il ? (immigration/émigration, géographie interne/internationale, individuelle/collective, profil sociologique...)

2. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Quel(s) lien(s) existe(nt) aujourd'hui entre migration et développement local ?
- b. Quel rôle / Quelle(s) plus-value(s) envisagez-vous pour les migrants à l'échelle du développement des collectivités locales ? (social, économique, gouvernance, partenariat, innovation, autres...)
- c. Quelles sont vos pratiques/expériences actuelles sur ce sujet ?
- d. Quels sont les secteurs où ces plus-values de l'articulation « migration et développement local » vous semblent les plus pertinentes ?
- e. Quels sont les expériences / projets / dispositifs que vous avez identifiés à cette échelle en général au Sénégal ? Plus particulièrement à Dakar / dans la moyenne vallée du Fleuve Sénégal ?
- f. Quels types de dispositifs faudrait-il mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?)
- g. Avez-vous en tête des exemples de projets ou stratégies emblématiques dans d'autres pays ?

3. Quel(s) partenariat(s) pour une problématique transversale ?

- a. Quel partenariat avez-vous noué avec d'autres structures/institutions/programmes dans le cadre de cette dialectique « migration et développement local » ?
- b. Participez-vous aux dynamiques interministérielles sur la migration et le développement ? Quel intérêt voyez-vous dans ce processus ? Quelle place (i) les collectivités locales / (ii) les migrants... doivent-ils occuper dans cette concertation ?
- c. Quel(s) lien entretenez-vous avec les partenaires de co-opération décentralisée ? Quel(s) intérêt(s) les partenaires de co-opération décentralisée ont-ils à impliquer les migrants dans les processus territoriaux de développement ? (développer...)

Documents à récupérer :

- Organigramme.
- Texte de référence (lois, décrets, notes de synthèse...).
- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs (présentation, fiche, rapports...).
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

Guide d'entretien N°2 - Phase II

Destiné aux autorités locales concernées par la dialectique migration-développement local [élus locaux (Présidents de Cté Rurales, Présidents de Conseils régionaux, autres élus), autorités coutumières, autorités religieuses, techniciens des Agence Régionales de Développement...].

1. Au sujet du profil migratoire du territoire :

- o Quelles sont les dynamiques démographiques de votre collectivité ?
- o Quels sont les « phénomènes migratoires » qui la caractérisent ?
 - Immigration ? (internes ? internationales ? depuis où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Emigration ? (internes ? internationales ? vers où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Histoire et géographie des parcours ? Profil sociologique ?

2. Migration et développement local :

o Liens, rôle, impacts :

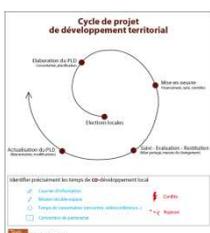
- Quel(s) lien(s) existe(nt) aujourd'hui entre migration et développement local ? Quels sont les acteurs locaux qui ont un lien avec la migration ? Nature du lien ? (cf. diagramme de Venn)
- Quel type de relations entretenez-vous avec les immigrés/émigrés de votre collectivité ? (sont-ils élus ? avez-vous une convention de partenariat ? allez-vous régulièrement à leur rencontre ?)
- Tirez-vous des profits de la migration dans votre localité ? (taxes locales, projets spécifiques, partenariats de coopération décentralisée, innovation...).
- Essayez-vous d'optimiser l'apport des migrations au développement au niveau individuel comme collectif (préparation au départ, éducation financière, activités avec les familles bénéficiaires de transferts d'argent, activités à destination de la diaspora, intégration des migrants) ?
- Avez-vous des expériences concrètes à valoriser concernant cette articulation entre la migration et le développement local ? (détailler réussite et échec).
- Peut-on parler de plus-value ou de moins-value des migrations pour votre collectivité locale ? Quels sont les impacts des investissements des migrants sur la vie socio-économique des populations et le développement de votre collectivité ? (y compris les éventuelles disparités territoriales).

o Processus de développement local : quelle place pour les migrants ?

- Quelles sont vos relations avec les communautés de migrants présents sur votre territoire et la diaspora ?
- Comment les questions de mobilité sont-elles prises en compte dans votre collectivité ? A quelle échelle ? (famille, village, collectivité ?)
- Les questions de mobilité (internes, internationales) apparaissent-elles dans vos stratégies et plans de développement ?
- Les migrants sont-ils associés au processus de planification territoriale (PLD, PIC, PDRI...) ? A quel moment ? (cf situer les temps sur le cycle de projet de développement local)
- Parmi les compétences transférées dans le cadre des lois de décentralisation, quelles sont celles qui intéressent le plus les migrants ? Quels autres secteurs intéressent aussi les migrants ?
- Valorisez-vous l'expertise des migrants de retour / les compétences des immigrés ? Si oui comment ?

o Projets de développement portés par les migrants ?

- Quelle est votre appréciation des projets portés par les migrants ? Le conseil des élus est-il associé ? Si oui, à quelle étape du projet ? Comment ?



3. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

- **Avec les migrants :**
 - Quel type de collaboration préconisez-vous avec les migrants ? Quels mécanismes d'échange, de concertation et/ou outils de communication peuvent être élaborés ?
 - Quels sont les défis / pièges à relever ? Les atouts à développer ?
 - **Avec les collectivités d'origine / d'accueil des migrants ?**
 - Quelles relations entretenez-vous avec les autorités des territoires d'origine / de destination ?
 - Quel partenariat de coopération décentralisée avez-vous développé avec ces CT ?
 - Quels enjeux / intérêts communs avez-vous identifié entre votre territoire et ces CT ? Certains de ces enjeux ont-ils été révélés par les migrants ?
 - **Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ?** (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?)
-

Documents à récupérer :

- Documents de planification.
- Liste des conseillers territoriaux (et place des émigrés/immigrés dans le conseil)
- Dispositif de concertation locale impliquant les migrants (règlement intérieur, mécanisme...)
- Convention de partenariat entre la collectivité (ou le village) et les représentants des migrants.
- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs (présentation, fiche, rapports...).
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

Guide d'entretien N°3 – Phase II

Destiné aux acteurs locaux concernés par la dialectique migration-développement local [OSC, OCB, GPF, ASUFOR, APE, ASACO, entrepreneurs, association de contact des associations de migrants, associations de / individus migrant(e)s de retour...].

Ces entretiens peuvent être menés soit individuellement, soit en focus group.

Préalable : Etablir rapidement avec les autorités locales (**Guide d'entretien N°2**) une cartographie des acteurs locaux, en soulignant ceux qui ont un rapport proche ou lointain avec les migrants.

1. Présentation :

- a. Qui êtes-vous ? Quel rôle jouez-vous dans le processus de développement territorial (planification, concertation, mise en œuvre ? connaissances du PLD ?)
- b. Quelles relations entretenez-vous avec la migration ? (objectifs, contenu, rythme)

2. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Comment comprenez-vous le lien entre migration et développement local ? Que vous évoque-t-il ? Quelles expériences avez-vous dans ce domaine ?
Listez des exemples de dispositifs, de programmes et de réalisations menés autour de ce rapport entre « migration et développement local ».
- b. Quelles perceptions - positives et négatives - avez-vous des migrants en tant qu'acteurs de développement local ? Quelles sont les plus-values et les moins-values de l'implication des migrants dans le développement de votre collectivité ? (y compris les éventuelles disparités territoriales).
- c. Quels sont les principaux secteurs de développement territorial propices à une forte implication des migrants ? (cf. gouvernance, compétences transférées, innovations et/ou activités de l'interlocuteur).
- d. Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants dans vos projets au quotidien ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?).

3. Quel(s) partenariat(s) pour une problématique transversale ?

- a. Quelles formes de collaboration entretenez-vous avec les migrants ? (convention, outils de co-développement) ?
- b. Quel type d'accueil faut-il éviter pour renforcer les synergies entre Migration et développement local ?
- c. Comment éviter les conflits, tensions ou rivalités entre les acteurs du développement local et les migrants ?

Documents à récupérer :

- Tout document concernant les expériences vécues autour du lien migration et développement local (rapport, fiches, courrier...).
- Convention de partenariat avec les migrants.
- Liste des personnes ressources (dont les migrants) à contacter sur cette problématique.

Guide d'entretien N°4 – Phases I et II

Destiné aux représentants des associations de migrants, internes et internationaux, en France et au Sénégal.

4. Présentation :

- Qui êtes-vous ? Représentez-vous une association / fédération de la diaspora ?
- De quel pays / région / collectivité / localité êtes-vous originaire ?
- Dans quel pays / région / collectivité / localité êtes-vous résident ? (rappel du parcours)

5. Quel rôle/place pour les migrants dans les politiques de développement local ?

- Qu'évoque, chez vous l'articulation entre « migration » et « développement local » ?
- Avec quels types d'acteurs locaux avez-vous des relations ? Nature des liens ? (cf. diagramme de Venn)
- Quelle appréciation faites-vous des collectivités locales en général et des lois sur la décentralisation en particulier ? (rôle des élus, compétences transférées, acte III...)
- Quelles sont vos attentes vis-à-vis de votre *collectivité d'origine* (information, conseil, accompagnement de la migration, etc) ?
- De quelle responsabilité vous sentez-vous investi(e) dans votre *collectivité d'origine* ?
 - Quel rôle ? (citoyens/étranger, acteurs, partenaires ?)
 - Quelle plus-value ? (financements, compétences, innovation, partenariat, plaidoyer ?)

Avez-vous répondu à ces attentes ? Qu'avez-vous fait pour ce territoire ? (lister)

- Quelles sont vos attentes vis à vis de votre *collectivité d'accueil* (accompagnement de projet, intégration, etc) ?
- De quelle responsabilité vous sentez-vous investi(e) dans votre *collectivité d'accueil* ?
 - Quel rôle ? (citoyens/étrangers, acteurs, partenaires ?)
 - Quelle plus-value ? (financements, compétences, innovation, partenariat, plaidoyer ?)

Avez-vous répondu à ces attentes ? Qu'avez-vous fait pour ce territoire ? (lister)

6. Quelles pratiques de co-développement local (rétrospectives et prospectives) :

- Quel regard portez-vous sur les autorités locales ? (cf. conflit autour des espaces de pouvoir)
- Pouvez-vous revenir sur vos expériences de co-opération avec les autorités locales ?
 - Comment les questions de mobilité sont-elles prises en compte dans votre collectivité ? A quelle échelle ? (famille, village, collectivité ?)
 - Etes-vous associés au processus de planification territoriale (PLD, PIC, PDRI...) ? A quel moment ? Comment ? (cf situer les temps sur le cycle de projet de développement local)
 - Parmi les compétences transférées dans le cadre des lois de décentralisation, quelles sont celles qui vous intéressent le plus ? Quels autres secteurs de développement vous intéressent aussi ?
 - Pensez-vous à articuler vos propres projets avec les dynamiques locales de développement ? Suivant quels principes (méthode de concertation, cadre de conventionnement, moyens mobilisés...) ?
 - Quels sont les atouts et les limites de cette articulation entre migration et développement local ?
- Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser les plus-values des migrants internes et internationaux dans les politiques de développement local ? Y compris ceux destinés à favoriser l'insertion des migrants, le respect des droits et le vivre ensemble ? (en termes de dispositifs innovants, de réformes de l'existant, etc.).



- d. Comment envisagez-vous la mobilisation / l'implication de vos enfants (« seconde génération ») ou des récents primo-arrivants dans le développement local ?

7. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

- a. Quelle relation les autorités de votre terroir entretiennent-elles avec les autorités des territoires ou vous résidez ? Y a-t-il des partenariats de co-opération décentralisée ? Si oui, autour de quelle problématique commune (communauté d'intérêt) ?
- b. Connaissez-vous des initiatives de co-développement qui mettent en synergie les enjeux des territoires d'accueil, d'origine et de vos associations de migrants ?
- c. Y a-t-il des dynamiques de triangulations intéressantes à développer entre les territoires d'origine et les différents territoires d'accueil ? [ex. Matam / Dakar / Yvelines ?]

Documents à récupérer :

- Tout document concernant les expériences vécues autour du lien migration et développement local (rapport, fiches, courrier...).
- Convention de partenariat avec les collectivités locales.
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.

Guide d'entretien N°5 – Phase II

Destiné aux partenaires de co-opération et de co-développement [collectivités en coopération décentralisée, ONG, bureaux d'études...]

4. Au sujet du profil migratoire du territoire (en co-opération) :

- a. Quelles sont les dynamiques démographiques de votre collectivité ?
- b. Quels sont les « phénomènes migratoires » qui la caractérisent ?
 - Immigration ? (internes ? internationales ? depuis où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Emigration ? (internes ? internationales ? vers où ? quels sont les déterminants du départ ? combien sont-ils ? comment sont-ils organisés ?)
 - Histoire et géographie des parcours ? Profil sociologique ?

5. Migration et développement local (perception et pratiques – rétrospectif et prospectif) :

- a. Comment comprenez-vous le lien entre migration et développement local ? Que vous évoque-t-il ? Quelles expériences avez-vous dans ce domaine ?
Listez des exemples de dispositifs, de programmes et de réalisations menés autour de ce rapport entre « migration et développement local ».
- b. Quelles perceptions - positives et négatives - avez-vous des migrants en tant qu'acteurs de développement local ? Quelles sont les plus-values et les moins-values de l'implication des migrants dans le développement de votre collectivité ?
- c. Quels sont les principaux secteurs de développement territorial propices à une forte implication des migrants ? (cf. gouvernance, compétences transférées, innovations...).
- d. Quels types de dispositifs voudriez-vous mettre en place pour optimiser l'apport des migrants au développement local dans les territoires d'origine et de destination ? (pourquoi ? pour quoi ? par qui ? pour qui ? comment ? avec quels moyens ? où ?).

6. Quel(s) partenariat(s) autour des dynamiques de co-développement ?

- a. Avec les migrants :
 - Quel type de collaboration préconisez-vous avec les migrants ? Quels mécanismes d'échange, de concertation et/ou outils de communication peuvent être élaborés ?
 - Quels sont les défis / pièges à relever ? Les atouts à développer ?
- b. Avec les collectivités d'origine des migrants ?
 - Quelles relations entretenez-vous avec les autorités des territoires d'origine ?
 - Quel partenariat de coopération décentralisée avez-vous développé avec ces CT ? Quelle place occupent les migrants dans ce partenariat ? (cf. convention, outils de concertation...)
 - Quels enjeux / intérêts communs avez-vous identifiés entre votre territoire et ces CT ? Certains de ces enjeux ont-ils été révélés par les migrants ?

Documents à récupérer :

- Tout document concernant les initiatives/ projets / dispositifs Mig-DL (fiche, rapports...).
- Liste des conseillers territoriaux (et place des émigrés/immigrés dans le conseil)
- Dispositif de concertation locale impliquant les migrants (règlement intérieur, mécanisme...)
- Convention de partenariat entre collectivités d'origine et d'accueil. Place des migrants ?
- Liste des personnes ressources à contacter sur cette problématique.